

A'U

agence  
d'urbanisme région  
nîmoise et alésienne

# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Vous trouverez dans ce document les comptes rendus d'exécution des missions menées dans le cadre du Programme Partenarial de Travail de l'A'U pour l'année 2018.

Pour chaque mission inscrite au Programme de travail, vous pouvez prendre connaissance des objectifs attendus en début d'année et du compte-rendu final d'avancement. S'il y a lieu, par mission, sont également indiqués les livrables produits.

Les livrables accessibles à tous sont consultables sur le site internet de l'A'U :  
[www.audrna.com](http://www.audrna.com)

Pour accéder à l'ensemble des livrables, vous êtes invités à vous rapprocher de l'A'U (Nelly Arnéguy – 04.66.29.12.12) ou à vous connecter à votre espace adhérent dans DocA'U : [docau.audrna.com](http://docau.audrna.com) (identifiant disponible auprès de Nelly Arnéguy).

## SOMMAIRE DES ETUDES

<b>1 – CONNAISSANCE ET OBSERVATION</b>	<b>6</b>
Observatoire du foncier	7
Observatoire des marchés fonciers	8
Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole	9
Observatoire des risques naturels	10
Observatoire de suivi des SCoT	11
Observatoire du suivi du parc social	12
Observatoire Quartiers Prioritaires de la Ville de Nîmes Métropole	13
Observatoire des copropriétés de Nîmes Métropole	14
Observatoire des copropriétés d'Alès Agglomération	15
Exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements de Nîmes Métropole	16
Ecosystèmes économiques : Industrie de l'art vivant, visuel et numérique	17
Ecosystèmes économiques : Filières équine	18
Ecosystèmes économiques : Restauration des véhicules anciens	19
Atlas de l'enseignement supérieur	20
Outil de recherche enseignement supérieur et formation professionnelle	21
Cart'A'U et partage des connaissances	22
Ressources documentaires	23
Collecte, traitement et exploitation de Bases de Données et SIG	24
Mise à jour de la Base Ocsol	25
<b>2 – TRAVAIL EN RESEAU ET ANIMATION</b>	<b>26</b>
Travail en réseau des agences	27
Contribution commune au SRADDET	28
Animation territoriale	29
Démarche Ecoquartiers	30
Club inter-SCoT	31
Densité et formes urbaines	32
Club Mobilité	33

Panorama des mobilités	34
Animation des acteurs ferroviaires sur le bassin alésien	35
Mobilité résidentielle et villes moyennes, Partenariat INSEE	36
Villes moyennes et mobilité durable	37
Projet de territoire PETR Uzège Pont du Gard : évènementiel inter-territorial	38
Atelier Nouveaux arrivants Uzège Pont du Gard	39
Evenementiels A'U	40
Participation activités FNAU et autres réseaux	41
Contribution aux appels à projets	42
Bourgs centres de Nîmes Métropole	43
Animation partenariale et Programme d'activité A'U	45
Communication et valorisation des missions A'U	46
<b>3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION</b>	<b>47</b>
Etude générale sur les mobilités dans le bassin de vie nîmois	48
Aménagement du territoire alésien : Commission Urbanisme - SCoT	49
Projet de territoire Nîmes Métropole 2030	50
Communes cœur d'agglomération, Ateliers territoriaux PTNM 2030	51
Porte Ouest nîmoise, Ateliers territoriaux PTNM 2030	52
Inventaire des projets Nîmes Métropole	53
Schéma de développement des ZAE, volet planification	54
Programme Local de l'Habitat Alès Agglomération : Bilan et accompagnement	55
Programme Local de l'Habitat Alès Agglomération : Participation au nouveau PLH	56
Programme Local de l'Habitat Beaucaire Terre d'Argence : Bilan et accompagnement	57
Programme Local de l'Habitat de Nîmes Métropole	58
Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole	59
Compensation environnementale sur Nîmes Métropole	60
Compensation environnementale et agricole sur le bassin alésien	61
Gisements fonciers à vocation économique Alès Agglomération	62
Formation professionnelle	63
SCoT Pays Cévennes : Evaluation du SCoT	64
SCoT Uzège Pont du Gard : Diagnostic, PADD et DOO	65
SCoT Sud du Gard : Mise à jour du diagnostic et de l'EIE	66

SCoT Sud du Gard : PADD et DOO	67
SCoT Sud du Gard : Energie renouvelable, évaluation des potentialités	68
Accompagnement des documents d'urbanisme	69
Révision PLU de Nîmes	70
Documents d'urbanisme communaux	71
<b>4 – AMENAGEMENT ET PROJETS URBAINS</b>	<b>72</b>
Accessibilité des haltes ferroviaires : SCoT Sud du Gard	73
Grands projets urbains nîmois	74
Suivi transversal des démarches cadres et projets communautaires	75
Référentiel Espaces verts	76
Référentiel Développement Durable	77
Valorisation et développement des ZAE de Nîmes Métropole	78
Mutation ZAE sur le territoire Nîmes Métropole	79
Secteur Sud-Ouest de Milhaud	80
Schéma de secteur Saint Jean Vézénobres	81
Mutualisation au sein des ZAE d'Alès Agglomération	82
Capacités résiduelles sur les communes SRU d'Alès Agglomération	83
Politique de la Ville de Nîmes Métropole	84
Projets NPNRU de Nîmes	85
Zone tampon UNESCO : Diagnostic socio-démo et habitat	86
Dynamique commerciale en centre-ville nîmois	87
Cœur de ville alésien : suivi socio-démo, habitat et commerces	88
Renouvellement urbain quartier Richelieu	89
OPAH RU multi-sites de Beaucaire Terre d'Argence	90
OPAH RU Anduze Alès Agglomération	91

# 1 – CONNAISSANCE ET OBSERVATION

## Observatoire du foncier

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

En 2018, la mise à jour de l'observatoire du foncier ne peut être envisagée selon la méthode initiale sur l'ensemble du territoire d'observation, compte tenu de l'absence de base de données homogène des zonages des documents d'urbanisme et de l'absence d'orthophotos récentes.

La mise à jour globale est donc repoussée à l'année 2019, en prévoyant des évolutions méthodologiques. Néanmoins, certaines missions 2018 nécessitent une actualisation des données sur certaines communes ou territoires.

Au total, en fonction des besoins recensés en 2018, il y aurait une dizaine de communes à couvrir en 2018. La méthode d'observation est, à minima, celle déjà éprouvée mais il sera nécessaire de la développer afin notamment de mesurer les potentiels de densification et de mutation.

### Compte rendu d'exécution :

L'observatoire foncier a fait l'objet de mises à jour ponctuelles et adaptées en fonction des besoins des missions :

- Jonquières-Saint-Vincent et Bellegarde selon une méthode éprouvée afin d'évaluer les capacités résiduelles dans les documents d'urbanisme.
- Rousson selon la même méthode, en partenariat avec l'EPF, qui est identifiée comme commune carencée SRU sur Alès Agglomération.
- Les communes de cœur d'agglomération (Milhaud, Caissargues, Marguerittes) pour les ateliers territoriaux du PTNM2030 (enjeux de développement des communes de cœur d'agglomération) n'ont pas été couvertes en 2018 mais le seront en 2019 dans le cadre de la mise à jour global de l'observatoire du foncier.

L'observatoire du foncier de 2019, qui couvrira tout le territoire d'observation de l'A'U (les 3 SCoT membres), a fait l'objet en 2018 d'une note de préfiguration. La méthodologie retenue a été partagée lors d'une réunion avec la DDTM et un travail commun est envisagé pour couvrir l'ensemble du territoire gardois.

## Observatoire des marchés fonciers

Pilote AU : Aurélie THEDY

Partenaire chef de file : Etablissement Public Foncier Occitanie

### Contexte/Objectifs :

L'EPF Occitanie souhaite disposer, à l'échelle du département du Gard, d'un outil d'observation et de suivi du marché du foncier, à vocation habitat ou économique, qui puisse être valorisé auprès des différentes parties prenantes de l'aménagement du territoire, techniques et politiques (sous la forme notamment de tableaux de bord et d'évènements).

En 2018, cette mission fera l'objet d'une préfiguration afin de définir l'approche méthodologique et ainsi déterminer les conditions de réussite d'un tel observatoire.

### Compte rendu d'exécution :

Le travail de préfiguration de l'observatoire des marchés fonciers a abouti à une proposition de cadrage de la mission pour une mise en œuvre en 2019.

Une approche méthodologique par segment de marchés est proposée à l'échelle du territoire d'observation de l'A'U (3 SCoT du Sud du Gard, Uzège - Pont-du-Gard et Pays des Cévennes). Elle nécessitera le croisement de plusieurs bases de données externes afin de procéder à l'identification des marchés à observer (terrains bruts et terrains à bâtir des espaces à urbaniser notamment).

Le dispositif d'observation à mettre en place doit permettre *in fine* de suivre, pour chaque segment de marché, les dynamiques en termes de nombre de transactions, de volumes financiers et superficies totales ainsi qu'en termes de prix.

Une réunion technique avec l'EPF s'est déroulée en novembre 2018 pour présenter la démarche.

Compte tenu des moyens humains et financiers à déployer pour la réalisation de cette mission, l'EPF n'a pas souhaité son inscription au Programme Partenarial 2019.



## Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Créé en 2008 en partenariat avec la Direction développement économique de Nîmes Métropole, l'observatoire valorise les données détenues par Nîmes Métropole, les professionnels de l'immobilier et la SAT.

Ces objectifs sont :

- de permettre aux entreprises de mieux appréhender les marchés de l'immobilier d'entreprise face aux choix d'implantation qui s'offrent à elles;
- de fournir à la collectivité une meilleure connaissance des volumes échangés, de ses caractéristiques et de l'offre disponible afin d'adapter la programmation foncière et immobilière d'activités (bureaux, locaux d'activités/entrepôts).

L'initialisation, la mise en œuvre et l'actualisation de l'observatoire débute en décembre de chaque année et se poursuit au mois de janvier pour une restitution fin janvier-début février. Cet observatoire est notamment restitué dans le cadre des matinales organisées en début d'année par la Direction développement économique de Nîmes Métropole.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a réalisé l'observatoire de l'immobilier d'entreprises correspondant à l'activité 2017 et a restitué les résultats lors d'une co-animation d'une matinale de Nîmes Métropole le 26 janvier 2018.

Deux publications de synthèse (2 et 8 pages) de l'observatoire ont été réalisées pour Nîmes Métropole dans le courant du mois de février 2018.

Comme chaque année, cette mission a également nécessité une mobilisation en décembre pour anticiper une restitution en début d'année 2019.

### Livrables :

- Tableaux de bord de données (tableaux, graphiques, cartes...).
- Diaporama de présentation aux matinales de Nîmes Métropole.
- Publication de synthèse.

## Observatoire des risques naturels

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : Conseil Départemental du Gard

### Contexte/Objectifs :

L'A'U participe à l'observatoire dédié au risque inondation créé par le Conseil Départemental du Gard : NOE.

La mission de l'A'U consiste plus particulièrement à mettre à jour la couche de référence des zones inondables dans le Gard suite à l'approbation de nouveaux PPRi et à contribuer aux travaux de l'observatoire dans le cadre des instances de suivi et réunions de travail.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a suivi les travaux de l'observatoire NOE en participant aux instances de suivi et à l'enquête sur le site internet.

Les informations sur les zones inondables ont été portées à la connaissance des partenaires régionaux dans le cadre de l'étude de définition de la stratégie Eviter-Réduire-Compenser.

La couche des zones inondables de référence dans le Gard a été mise à jour en octobre 2018 et versée au serveur SIG de l'A'U.

Elle a été transmise au Conseil Départemental et aux services de l'Etat en fin d'année 2018.

## Observatoire de suivi des SCoT

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : SCoT du Sud du Gard, PETR de l'Uzège-Pont du Gard

### Contexte/Objectifs :

Les SCoT Sud du Gard et Uzège Pont du Gard devraient être approuvés en 2018. Il s'agira en parallèle de la finalisation des révisions de préfigurer les dispositifs de suivi et d'évaluation en lien avec les principaux objectifs, prescriptions et recommandations des PADD et DOO. Cet observatoire sera basé sur le choix d'indicateurs dont le renseignement permettra d'alimenter un Temps 0 pour lequel la mutualisation entre les deux territoires sera recherchée.

### Compte rendu d'exécution :

En lien avec les travaux d'évaluation du SCoT du Pays des Cévennes, une grille d'indicateurs, adaptée aux objectifs figurant au PADD et au DOO, a été proposée au SCoT du Sud du Gard pour intégration aux documents avant arrêt de la révision. Cette base sera mobilisée pour la finalisation de la révision du SCoT de l'Uzège Pont du Gard qui doit intervenir au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

### Livrable :

Production intégrée aux documents du SCoT révisé.

## Observatoire du suivi du parc social

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, d'Alès Agglomération et la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence développent leur stratégie d'habitat dans leur programme local d'habitat et mettent en œuvre avec les Villes de Nîmes et d'Alès des actions de rénovation urbaine dans le cadre des programmes ANRU. La question du logement social se situe donc au cœur de ces stratégies et nécessite un suivi régulier du parc et des acteurs présents sur le territoire.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- disposer d'une connaissance actualisée et précise par programme du parc locatif social public,
- garder la mémoire des évolutions de ce parc dans les quartiers relevant du NPNRU,
- nourrir les projets urbains, les politiques sectorielles et les documents de planification (ex. : PLH, SCoT),
- accompagner les réflexions relatives à la mobilisation du foncier et à la production d'une offre nouvelle et équilibrée.

### Compte rendu d'exécution :

La mise à jour de la base du parc locatif social sur les territoires des communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, d'Alès Agglomération et de la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence est effective depuis juillet 2018.

Cette mise à jour se concrétise notamment par :

- la géolocalisation et la vérification des nouveaux programmes,
- l'intégration et la mise à jour des bases « Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux » (RPLS) dans le système d'information géographique de l'A'U.

Cette base de données est valorisée par un outil de consultation en ligne disponible uniquement pour les services des collectivités concernées.

## Observatoire Quartiers Prioritaires de la Ville de Nîmes Métropole

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Nîmes Métropole, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, souhaite se doter d'un observatoire local des QPV qui s'inscrira dans le cadre de l'observatoire national de la politique de la ville. Cette mission est inscrite dans le protocole d'engagement ANRU-FNAU.

En s'appuyant sur les bases de données disponibles mais également en fédérant les propriétaires des données au sein d'un "comité de suivi partenarial", l'A'U accompagne la collectivité pour :

- construire les fiches d'identité des QPV et du territoire de veille active de Marguerittes,
- favoriser l'analyse des dynamiques d'évolution des quartiers prioritaires au regard des trois piliers de la politique de la ville (cohésion sociale, développement économique et cadre de vie),
- évaluer l'efficacité des politiques publiques.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a poursuivi le travail de construction de la base de données nécessaire à la mise en place de l'Observatoire des QPV. Elle a animé le 1<sup>er</sup> comité de suivi partenarial au cours duquel la démarche, les objectifs ainsi que choix des données et des indicateurs, les supports de valorisation validés (1 fiche d'identité par quartier et un outil de consultation numérique) ont été partagés et validés.

En parallèle à la construction de la base de données, l'outil numérique de consultation (datavision) lui-même a été construit et les fiches d'identité élaborées.

Les fiches d'identité sont en cours d'élaboration. La version 0 de l'observatoire sera présentée au comité de suivi au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

### Livrables :

Diaporama de présentation de l'OQPV au comité de suivi

## Observatoire des copropriétés de Nîmes Métropole

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

En 2014, Nîmes Métropole a été retenue par l'ANAH comme territoire pilote pour la mise en place d'un dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC). Cet outil d'observation pérenne sur la situation des copropriétés du territoire :

- permet de signaler les dynamiques de fragilisation en amont et de participer à l'évaluation des politiques publiques (NPNRU, Contrats de ville),
- s'inscrit dans une démarche globale d'intervention de Nîmes Métropole à destination des copropriétés (plan de sauvegarde, POPAC) inscrite dans le PLH 2013-2018.

En 2018, l'agence poursuit le travail de récupération et de traitement annuels des données DVF (valeurs foncières) qui alimenteront la mise à jour du VOC en 2019. Ce VOC sera en partie repensé à partir des nouvelles données recueillies par Nîmes Métropole dans le nouveau registre des copropriétés.

### Compte rendu d'exécution :

Le 16 mai 2018, est signée la charte de confidentialité permettant à l'A'U d'utiliser la base du registre des copropriétés récupérée par Nîmes Métropole.

A la demande de la Direction Habitat Politique de la Ville de Nîmes Métropole, l'A'U a techniquement accompagné le départ à la retraite du chargé de missions des copropriétés afin de garantir la réinitialisation d'un nouvel observatoire des copropriétés à la fin de l'année 2018 pour une mise en place opérationnelle en 2019.

En octobre et novembre 2018, deux réunions de travail avec la nouvelle chargée de mission des copropriétés ont eu lieu afin de l'accompagner sur la prise en main de la base de données commune (Nîmes Métropole et A'U) alimentant l'observatoire des copropriétés.

## Observatoire des copropriétés d'Alès Agglomération

Pilote AU :

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

A visée opérationnelle, ce dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC) intègre une dimension de préconisations et de modalités d'actions.

Suite à la définition en 2017 de la méthode d'élaboration de cet observatoire, l'A'U en 2018 :

- réalisera un atlas des copropriétés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 90 copropriétés regroupant environ 4 500 logements,
- évaluera le degré de fragilité des copropriétés.

En parallèle, l'agence participera à l'étude menée sur les copropriétés du secteur Rénovation afin de s'assurer d'une bonne articulation technique avec le VOC, à travers notamment des échanges avec le prestataire.

### Compte rendu d'exécution :

A la demande du partenaire, cette mission devrait être menée en 2019.

Cette mission a été supprimée du Programme Partenarial de Travail 2018, suite au Conseil d'Administration de l'A'U du 27 juin 2018.

## Exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements de Nîmes Métropole

Pilote AU : Marc SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Nîmes Métropole souhaite analyser les comportements des actifs habitant sur son territoire, d'une part pour alimenter les scénarios du PDU, d'autre part pour nourrir la réflexion autour du report modal possible des VP vers les TC.

Les calendriers de ces deux objectifs étant différents, il a été décidé de commencer par l'analyse des flux d'échanges avec la mise à disposition (fin mai) d'un outil facilitant l'exploitation des données de déplacements entre les secteurs de tirages de l'EMD.

Dans un second temps, fin juin, seront fournies des statistiques générales de cadrage concernant la mobilité des actifs. Les déplacements concernant les pôles générateurs de trafic (ZAC, centres commerciaux, CHU...) seront décrits de manière plus succincte (tableau) afin d'avoir un minimum de détails sur les déplacements à destination de certains secteurs.

Ensuite, si cela est pertinent d'un point de vue statistique, un zoom sera fait sur les pratiques de covoiturage ainsi que sur les déplacements professionnels.

### Compte rendu d'exécution :

Afin de répondre au mieux aux diverses attentes de Nîmes Métropole en matière de connaissance de flux de déplacements, l'A'U a développé un outil spécifique.

Au travers d'une interface cartographique, il est ainsi possible de connaître à diverses échelles la répartition des flux de déplacements, selon plusieurs stratifications et à différentes périodes de la journée:

- Ensemble des flux tous modes tous motifs
- Déplacements des actifs (tous modes, en véhicule particulier, en transport collectifs)
- Ensemble des déplacements vers les pôles générateurs de trafic

L'ensemble des éléments sont disponibles sur le site Internet de l'agence à l'adresse suivante : <http://audrna.com/index.php/viz?id=12>

Une aide méthodologique a également été rédigée pour exploiter et analyser au mieux ces cartes de flux.

Selon le type de stratification et la période horaire choisie, il est possible d'obtenir les informations suivantes :

- les flux nets (internes, sortants et entrants) entre les grands secteurs de l'agglomération,
- un zoom sur les secteurs de la commune de Nîmes qui permet de détailler finement les flux concernant les secteurs nîmois entre eux et les relations avec les secteurs regroupant les communes périphériques.

### Livrable :

<http://audrna.com/index.php/viz?id=12>



## Ecosystèmes économiques : Industrie de l'art vivant, visuel et numérique

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

Alès Agglomération souhaite définir une stratégie d'intervention pour développer un pôle d'excellence autour des métiers de l'industrie de l'art vivant, visuel et numérique en s'appuyant sur les porteurs de projets locaux. L'A'U :

- accompagnera la collectivité dans sa démarche et sera en appui de son prestataire dont la mission est d'établir l'écosystème local (recensement et évaluation de potentialités) ;
- réalisera une recherche et analyse sommaire des différents pôles existants dans ce domaine en vue de déterminer l'offre différenciée qu'Alès Agglomération peut proposer sur son territoire.

### Compte rendu d'exécution :

Le travail de recherche et d'analyse des différents pôles existants a été conduit à son terme et restitué. Il a permis notamment d'alimenter la réflexion menée par Alès Agglomération concernant l'installation d'un acteur privé sur le site du Mont Cavala à Vézénobres et le développement, autour d'un pôle dédié au spectacle vivant.

Plusieurs responsables des projets repérés ont fait l'objet de contacts ou rencontres en vue de parfaire la connaissance de ce domaine d'activité.

Un comité de suivi dédié a été organisé par Alès Agglomération, en présence de l'agence, en vue de définir les suites à donner. L'A'U a contribué à sa préparation en fournissant au prestataire en charge de la démarche un outil de présentation des données du diagnostic, et a réalisé une publication de synthèse.

### Livrable :

Publication de synthèse sur les travaux de l'agence sur les écosystèmes alésiens "Valorisation des filières économiques de niche à Alès Agglomération" - décembre 2018

## Ecosystèmes économiques : Filières équines

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

Alès Agglomération et Alès Myriapolis ont initié une réflexion sur la remise en état des thermes d'Euzet-les-Bains et l'installation sur le site d'un équipement unique de thermalisme équin, en lien avec le développement d'une filière de niche sur le sujet.

L'A'U est mobilisée pour apporter des éléments de connaissance incluant un recensement et une localisation des centres équestres et de leurs différents types ainsi que des vétérinaires spécialisés dans le cheval, à l'échelle du Gard et des départements limitrophes.

### Compte rendu d'exécution :

La mission a été réalisée durant l'été 2018 et a permis notamment d'alimenter un dossier destiné à un investisseur intéressé par le projet de thermalisme équin de l'agglomération.

Une valorisation spécifique des données par datavision a été réalisée en vue de faciliter l'appréhension de l'écosystème concerné, et une publication de synthèse réalisée.

### Livrable :

Publication de synthèse sur les travaux de l'agence sur les écosystèmes alésiens "Valorisation des filières économiques de niche à Alès Agglomération" - décembre 2018

## Ecosystèmes économiques : Restauration des véhicules anciens

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

Alès Agglomération souhaite définir une stratégie d'intervention pour appuyer et développer un pôle d'excellence, des formations et des filières économiques autour des métiers de la restauration des véhicules anciens, et ce, en s'appuyant sur les porteurs de projets locaux. Pour cela, l'agence réalisera une cartographie de l'écosystème local en recensant les porteurs de projets privés et publics tout en précisant leur relation économique.

### Compte rendu d'exécution :

L'identification des acteurs gardois de la rénovation de véhicules anciens a été conduite à son terme et restituée.

Un travail de représentation cartographique, informatique et interactif (Datavision) a été réalisé en vue de faciliter l'appréhension de l'écosystème concerné, et une publication de synthèse réalisée.

### Livrable :

Publication de synthèse sur les travaux de l'agence sur les écosystèmes alésiens "Valorisation des filières économiques de niche à Alès Agglomération" - décembre 2018

## Atlas de l'enseignement supérieur

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes - Alès

### Contexte/Objectifs :

L'A'U poursuit sa mission d'assistance au Pôle Métropolitain, dans la continuité de la réalisation de l'atlas de la vie étudiante (2016-2017) :

- Suite à la mise en place d'un outil de recherche internet sur les formations et les logements étudiants, l'agence co-assurera sa mise à jour et son optimisation avec notamment une entrée par établissement ;
- Publication et mises à jour des plaquettes thématiques de l'atlas, à savoir données relatives à l'offre formation, logements, mobilité, recherche.

### Compte rendu d'exécution :

La publication de synthèse sur la recherche dans le Pôle métropolitain Nîmes - Alès a été finalisée et les trois publications existantes ont été mises à jour, à l'occasion du Conseil de développement du Pôle métropolitain qui s'est tenu au mois de mars 2018.

Un comité de suivi a eu lieu le 11 décembre 2018, pour faire le point sur le dossier et envisager les pistes d'approfondissement du travail à conduire sur le domaine de la recherche, du logement, de la santé, de la diffusion culturelle, scientifique et technique et de mise en place d'un observatoire avec la COMUE et le CROUS (participation à l'appel à projet AVUF et la FNAU sur le logement étudiant à confirmer), ainsi que sur la communication à faire notamment sur l'outil de recherche du site du Pôle métropolitain Nîmes - Alès.

### Livrables :

4 plaquettes sur l'offre de formations, le logement étudiant, la mobilité étudiante et la recherche sur le territoire du Pôle métropolitain

## **Outil de recherche enseignement supérieur et formation professionnelle**

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes - Alès

### **Contexte/Objectifs :**

Sur la base de l'atlas réalisé par l'agence en 2016 et 2017, l'A'U a pour mission de valoriser auprès du grand public et plus spécifiquement des futurs étudiants et des acteurs économiques, l'offre en enseignement supérieur du territoire. Pour cela, à l'échéance du salon Lycée Avenir (fin janvier 2018), l'agence met en œuvre un outil de recherche internet sur les formations et les logements étudiants avec la création de pages dédiées sur le site du Pôle Métropolitain.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'outil de consultation de l'offre en formation post-BAC et en logements a été mis en place en janvier à l'occasion de la tenue du Salon Lycée Avenir à Nîmes, l'agence ayant également joué un rôle moteur dans la communication autour de sa mise en place, en lien avec les services Communication des deux communautés d'agglomération.

Cet outil a été optimisé en vue d'une présentation-restitution au Conseil de développement du Pôle métropolitain Nîmes - Alès en mars 2018 avec l'ajout d'un volet dédié à la formation professionnelle. Une mise à jour des données a été effectuée en septembre 2018 et des données pour la mise à jour suivante récoltées en fin d'année (notamment dans le cadre de l'étude PEM Sud du Gard, lors du recueil d'informations sur les PEM de Hoche-Université et Saint-Césaire).

### **Livrable :**

Outil de recherche sur l'offre de formations et de logements étudiants sur le site nimes-ales.fr :

<http://www.nimes-ales.fr/post-bac/>

## **Cart'A'U et partage des connaissances**

Pilote AU : Marc SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte/Objectifs :**

Mis en place en 2015, CartA'U est la plate-forme de visualisation cartographique et de partage dynamique de données en ligne.

Son objectif est de faciliter l'accès au dispositif d'observation de l'agence.

### **Compte rendu d'exécution :**

Une mise à jour des données de population a été faite début janvier 2018. Les autres mises à jour liées aux calendriers de production des sources (INSEE...) ont été effectuées durant l'été. Au total, c'est l'ensemble des 200 indicateurs qui a été mis à jour.

Une nouvelle version de l'application est prévue pour janvier 2019. Cette mise à jour de l'outil est rendue nécessaire par l'obsolescence de certains formats qui ne seront plus pris en charge à l'avenir par les navigateurs internet.

### **Livrable :**

<http://observatoire.audrna.com>

## Ressources documentaires

Pilote AU : Nelly ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

L'A'U dispose d'un fonds documentaire qu'elle met à disposition de ses partenaires. Elle a mis en place ces dernières années, un portail documentaire en ligne qui facilite l'accès aux ressources documentaires et les recherches et permet d'optimiser l'archivage des études de l'A'U, notamment. Il est aujourd'hui question d'ouvrir cet accès à tous les publics, par une mise en ligne internet.

L'A'U doit poursuivre son offre de services documentaires :

- Être un lieu de ressources et d'information ouvert aux partenaires et au public.
- Gérer, alimenter et mettre à disposition le fonds documentaire (ouvrages, revues, études, rapports).
- Assurer une veille dans les champs de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Poursuivre l'élaboration de panoramas de presse hebdomadaires.

Dans la poursuite de cette démarche, l'A'U souhaite lancer la réflexion sur la mise en œuvre d'une cartothèque et photothèque.

### Compte rendu d'exécution :

Depuis le lancement du nouveau site internet de l'A'U, le portail documentaire, surnommé DocA'U, est accessible depuis la page d'accueil et mis à jour régulièrement.

Au-delà de la consultation du fonds documentaire public et de la possibilité de réaliser des recherches personnalisées, il propose un accès spécifique pour les adhérents, en mettant à disposition en ligne les études et productions de l'A'U.

Chaque partenaire peut solliciter l'A'U pour disposer de ses codes personnels.

En parallèle, l'A'U poursuit sa veille et son panorama de presse.

### Livrable :

<http://docau.audrna.com/>

## Collecte, traitement et exploitation de Bases de Données et SIG

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

L'alimentation des missions de l'agence passe par l'acquisition de données exogènes. Ces bases d'origines et de formats divers nécessitent, pour être utilisées, un travail d'intégration, de structuration et un catalogage. Ainsi, ces bases de données SIG et statistiques peuvent alimenter le centre de ressources de l'agence.

L'A'U produit également un certain nombre de bases de données exploitables par ses partenaires ou par des organismes tiers.

Ces bases de données SIG et statistiques sont au cœur des missions de l'AU. Equipée de divers logiciels, l'A'U dispose ainsi d'un stock d'informations localisées riches et fondamentales pour ses travaux. Les chargés de missions SIG peuvent être sollicités afin d'aider à la production des missions de l'A'U et fournir une assistance en SIG et statistiques.

Plusieurs objectifs peuvent être déclinés :

- Encadrer la diffusion, l'échange des données et le "reformatage" des données recueillies, achetées ou téléchargées, par la signature de conventions.
- Rendre les bases exploitables et compréhensibles pour les outils qui devront les exploiter (SIG, SGBD, logiciels stats...).
- Organiser et enrichir le serveur de données SIG en assurant le "catalogage" des informations mises à disposition du personnel de l'A'U.
- Répondre aux sollicitations liées à l'outil SIG et aux traitements de données statistiques qui participent aux missions pour lesquelles une expertise SIG ou en BD est nécessaire.
- Produire des données, tableaux, cartes et analyses.

### Compte rendu d'exécution :

La valorisation et la mise à jour des ressources statistiques et couches SIG sont réalisées en continu puisqu'elles sont au service de toutes les missions de l'A'U.

Les conventions d'échanges de données avec les partenaires sont actualisées en fonction des besoins.



## Mise à jour de la Base Ocsol

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Les SCoT du Sud Gard et de l'Uzège Pont du Gard souhaitent mettre à jour leurs bases d'occupation du sol à grande échelle pour l'année 2018 pour accompagner leur mise en œuvre, réaliser le suivi et préparer la future évaluation. L'A'U est chargée d'apporter son appui technique pour le lancement du marché, le montage du partenariat, la rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières, l'analyse des offres, le suivi de la prestation et le contrôle qualité.

Compte-tenu de la livraison des orthophotographies fin 2018, début 2019, cette mission est prévue sur les deux années 2018-2019.

### Compte rendu d'exécution :

Suite à une réunion technique qui s'est déroulée en septembre entre les SCoT du Sud Gard, de l'Uzège Pont du Gard et du Pays des Cévennes, il a été convenu de lancer un marché en groupement de commande pour la mise à jour des bases d'occupation du sol entre les deux SCoT du Sud Gard et de l'Uzège Pont du Gard et un marché propre pour l'acquisition d'une base d'occupation des sols du Pays des Cévennes.

L'A'U a préparé les Cahiers des Clauses Techniques Particulières et les nomenclatures pour les deux marchés.

### Livrables :

Cahiers des Clauses Techniques Particulières et nomenclatures

## 2 – TRAVAIL EN RESEAU ET ANIMATION

## Travail en réseau des agences

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Travailler en réseau avec d'autres agences d'urbanisme permet à l'A'U et ses partenaires membres, de :

- Disposer en la coproduisant d'une meilleure connaissance des dynamiques territoriales et ce, à des échelles beaucoup plus larges ;
- De mobiliser une expertise et des savoir-faire en vue de favoriser des actions ou réflexions communes aux différents territoires couverts par les agences ;
- De pouvoir répondre efficacement aux attentes de partenaires (actuels ou à venir) œuvrant à des échelles interdépartementales ou régionales.

### Compte rendu d'exécution :

"Colloc", le Collectif des trois agences d'urbanisme d'Occitanie (agences de l'aire toulousaine, du Pays Catalan et de la région nîmoise et alésienne), a poursuivi le travail engagé en réseau depuis 3 ans. Certaines bases de données ou "nouveaux modes de faire" ont été partagés et mutualisés. Il est prévu en 2019 que chaque agence traite d'un sujet à l'échelle régionale, dans la continuité de l'ouvrage "Dynamiques d'Occitanie" publié en 2017.

En 2018 :

- Les agences ont produit et restitué à l'EPF d'Occitanie, la mise à jour du diagnostic de leur PPI.
- Un projet de convention de partenariat 2018-2019-2020 avec l'Ademe est en cours de finalisation. Les modalités de partenariat restent à préciser mais les thèmes et études à réaliser sont identifiés.
- Les agences participent aux réunions d'élaboration du SRADDET Occitanie 2040, notamment lors des instances réunissant les SCoT.
- Un séminaire réunissant les partenaires régionaux aura lieu lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 à Toulouse.

## Contribution commune au SRADDET

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Les travaux d'élaboration du SRADDET engagés par le Conseil Régional en octobre 2017, offrent l'opportunité de penser collectivement l'aménagement du territoire sur un nouvel espace régional. De cette nouvelle démarche de planification est née la volonté d'un territoire de se fédérer et de co-produire, avec l'accompagnement technique de l'A'U une contribution au SRADDET.

Cette démarche participe au lancement d'un interSCoT gardois.

### Compte rendu d'exécution :

La contribution de 4 SCoT du Gard au SRADDET Occitanie a été réalisée, co-signée par les 4 présidents de SCoT et transmise au Conseil Régional Occitanie en avril 2018.

Elle dresse un portrait des structures associées à la démarche, propose une lecture croisée des SCoT et reprend les premiers enjeux du SRADDET pour les décliner au sein des territoires couverts par les SCoT. Cette contribution affirme le rôle stratégique que l'interSCoT gardois entend jouer en Occitanie. Elle met en évidence les principaux atouts suivants :

- un très haut niveau de desserte régionale et internationale,
- un réseau d'aires urbaines qui constitue une composante majeure du système métropolitain languedocien,
- un tissu industriel structurant, pérenne et innovant, s'appuyant sur les coopérations universitaires et la recherche,
- une richesse patrimoniale et culturelle de renommée mondiale,
- un territoire ouvert sur le bassin méditerranéen, les régions Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et à l'interface entre le littoral et l'arrière-pays.

### Livrable :

Contribution de 4 SCoT gardois à l'élaboration du SRADDET Occitanie 2040

## **Animation territoriale**

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte/Objectifs :**

Il s'agira, pour l'A'U, de se saisir de sujets d'actualité pour participer et contribuer aux événements, actions des partenaires de l'agence et autres réseaux (ARRE, ENSAM, démarches régionales, colloques et séminaire..., hors FNAU).

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a été régulièrement sollicitée ou présente auprès de ses partenaires pour intervenir en tant qu'expert, présenter des démarches en cours, contribuer aux réseaux ou réflexions en cours.

## Démarche Ecoquartiers

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

L'A'U aura pour missions :

- Participer à la commission régionale d'expertise Ecoquartiers animée par la DREAL et promouvoir de la démarche.
- Poursuivre l'accompagnement des projets d'écoquartiers soutenus par l'EPF Occitanie sur la Communauté de Communes Terre de Camargue.
- Ecoquartier Gare Alès: Assurer une veille dans l'attente de la relance du projet (en lien avec animation acteurs ferroviaires bassin alésien) :
  - o Accompagnement à la mise en place d'une base travaux ferroviaire ;
  - o Réalisation d'un benchmark des modes opératoires de projets similaires.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a poursuivi son accompagnement des projets d'écoquartiers soutenus par l'EPF Occitanie sur la CC Terre de Camargue avec la participation aux instances de suivi des études de maîtrise d'œuvre urbaine des écoquartiers du Grau-du-Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze. Pour ce dernier, elle a également participé aux ateliers de concertation publique avec les habitants et les acteurs locaux.

En ce qui concerne l'écoquartier gare d'Alès, l'A'U a accompagné la relance du projet à travers la candidature de la collectivité à l'AMI Reconquête des friches en Occitanie.

Cette année, l'A'U a également renouvelé sa participation à la commission régionale d'expertise Ecoquartiers animée par la DREAL en ayant la charge de l'expertise de deux opérations à Montpellier, en tant qu'expert coordinateur, et à Saint-Mathieu-de-Trévières, en tant qu'expert externe.

## Club inter-SCoT

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

A l'initiative des SCoT partenaires, l'A'U organisera et animera un club InterSCoT gardois.

Cette démarche vise à :

- Présenter la contribution des SCoT gardois à l'élaboration du SRADDET en invitant les SCoT du Gard et les SCoT voisins ;
- Proposer un tour de table des SCoT (état d'avancement, actualité, problématiques communes) ;
- Définir une feuille de route et les objectifs de l'interSCoT (pour exemple : armature territoriale, coopérations autour de la mobilité, trame verte et bleue, suivi et contribution au SRADDET, dynamiques communes avec les territoires voisins...).

La relecture commune du SRADDET Occitanie 2040 fera également l'objet d'une réunion spécifique de l'interSCoT.

### Compte rendu d'exécution :

La démarche interSCoT engagée depuis plusieurs années entre les SCoT Sud du Gard et Uzège Pont du Gard a pris une nouvelle dimension en intégrant le SCoT Pays des Cévennes et en créant un Club interSCoT.

Celui-ci a pour objectif de :

- créer un espace de dialogue entre SCoT,
- d'assurer la cohérence des démarches de planification à grande échelle,
- d'assurer une cohérence dans le suivi/évaluation des SCoT,
- d'échanger en amont d'autres démarches de coopérations territoriales (SRADDET, Grande Provence...).

Les services de l'Etat et les partenaires concernés sont associés à la démarche.

Il est prévu d'organiser un séminaire annuel (dès 2019) à destination des élus des SCoT pour restituer les travaux du Club interSCoT et proposer des outils de sensibilisation sur un thème stratégique en matière d'aménagement du territoire et de planification.

Outre le Club interSCoT, une contribution de 4 SCoT du Gard à l'élaboration du SRADDET a été transmise au Conseil Régional et une rencontre des SCoT Est Languedocien s'est tenue à l'A'U fin novembre 2018.

## Densité et formes urbaines

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Depuis toujours, l'A'U découvre, observe, photographie des références en matière d'opérations urbaines, paysagères et architecturales formant une base de diverses formes urbaines et aménagements, non valorisée à ce jour. L'objectif aujourd'hui est d'améliorer ce potentiel, voire le renouveler, le rendre plus efficace, disponible en interne, ainsi qu'aux partenaires, afin d'avoir à disposition un véritable outil, aisé d'utilisation pour des objectifs pédagogiques. Il doit permettre de :

- Faciliter la mobilisation interne pour la remontée d'exemples ;
- Illustrer, par l'exemple, des formes et densités urbaines, notamment dans les démarches Planification ou Projets Urbains communaux ;
- Permettre une/des publication(s) thématique(s) : Une question / des réponses.

Se munir d'un tel référentiel induit une mise à jour régulière. Il constitue une mission pluriannuelle, dont la(les) restitution(s) est à définir, en fonction des études en cours, des temporalités liées à l'actualité des territoires, des besoins de nos partenaires.

### Compte rendu d'exécution :

Un dossier commun, avec des modalités d'usages, a été mis en place sur le serveur de l'A'U pour organiser les ressources. Les membres de l'équipe peuvent ainsi y déposer des exemples qu'ils jugent intéressants, nouveaux ou utiles pour la documentation interne.

Les objectifs de départ ont évolué également vers l'organisation d'évènements à destination des élus et autres partenaires, comme la visite d'opérations d'aménagement ou la présentation par des maîtres d'œuvre de leurs projets. A ce titre, une "balade urbaine" a été organisée, parallèlement et dans le cadre de l'étude du projet d'aménagement d'Aubépin de Milhaud, pour visiter des références dans le département de l'Hérault.

### Livrable :

Invitation à la balade urbaine



## Club Mobilité

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

L'objectif consiste à animer un club d'échanges techniques réunissant les acteurs de la mobilité. Cette nouvelle instance de l'A'U facilitera les échanges entre AOM et les acteurs de la mobilité et permettra un partage d'informations autour de revues de projets et thèmes choisis (pour exemple : contribution SRADDET / la coordination des politiques cyclables, les solutions de mobilités en milieux périurbains et ruraux, la préparation d'un évènement "Club Mobilité" aux RIVE d'Alès en 2019). Chaque club traitera d'un thème lié à la mobilité et présentera en parallèle les résultats du panorama de la mobilité.

### Compte rendu d'exécution :

Cette année correspond au lancement du Club Mobilité après sa préfiguration fin 2017.

Quatre Clubs Mobilité se sont déroulés en 2018 et ont abordé les thèmes suivants :

- Janvier : Réunion de lancement et de validation de la feuille de route du Club et des indicateurs du panorama de la mobilité.
- Mars : Echanges autour du volet mobilité du SRADDET Occitanie 2040 (thématique ferroviaire et intermodalité).
- Juillet : Débat sur les stratégies de développement de la pratique du vélo et échanges sur la coordination entre les différents réseaux cyclables.
- Novembre : Première présentation du panorama annuel de la mobilité (1<sup>ers</sup> résultats et suivi du tableau de bord).

Le panorama de la mobilité a également été présenté lors d'un comité de suivi du Plan de protection de l'atmosphère de la zone urbaine de Nîmes en Préfecture en novembre 2018.

L'activité 2019 du Club mobilité a été définie lors du Club de novembre 2018 et l'organisation d'un séminaire prospectif élargi aux élus en janvier 2019 est d'ores et déjà prévue.

## Panorama des mobilités

Pilote AU : Marc SAINTE CROIX

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Le panorama des mobilités s'inscrit dans le cadre du Club Mobilité mis en place par l'agence. L'objectif est de constituer un outil dynamique de connaissance et d'aide à la décision.

Il présente annuellement les données de la mobilité et des transports dans le Gard. Alimenté par les différents acteurs des politiques de transports (collectivités, autorités organisatrices, gestionnaires d'infrastructures), il est animé par l'A'U qui recueille les données, les traite et les met à disposition de ses partenaires.

Organisé en une dizaine d'approches thématiques décrivant les différentes infrastructures, offres de transport et fréquentations, il permet à tous de disposer d'une connaissance multimodale des pratiques de mobilité sur notre territoire.

### Compte rendu d'exécution :

2018 est l'année de construction du panorama, qui s'est déroulée en différentes étapes :

- Définir l'objet du panorama et son inscription dans le Club Mobilité.
- Définir les thèmes et choisir les indicateurs pertinents à suivre.
- Construire une interface de consultation.
- Rechercher, mettre en forme et valoriser les données nécessaires aux thèmes à traiter.

Plusieurs réunions ont été organisées durant l'année à la fois dans le cadre du Club Mobilité pour définir les attentes et les objectifs du panorama, et avec certains partenaires pour convenir des données à échanger et des modalités de leur mise à disposition.

Sur les 9 thèmes définis au départ, 6 ont été abordés :

- Le réseau routier (état du parc automobile, évolution des immatriculations par type de motorisation, fréquentation),
- La sécurité routière (analyse de l'accidentologie),
- Le transport ferroviaire (fréquentation des gares),
- Les modes doux (état d'avancement des pistes cyclables),
- Les nouvelles mobilités (état des lieux des PDE-PDA),
- Le transport aérien (fréquentation de l'aéroport Nîmes Garons).

### Livrable :

Le panorama est disponible à l'adresse suivante :

[http://statistiques.audrna.com/mobilite/panorama\\_mobilite/index.php](http://statistiques.audrna.com/mobilite/panorama_mobilite/index.php)

## Animation des acteurs ferroviaires sur le bassin alésien

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

L'écoquartier gare d'Alès est une opération d'aménagement durable sur les friches ferroviaires mutables en centre-ville, initiée par la Ville d'Alès en 2008 avec l'organisation du concours Europan10. Ce projet de revitalisation et de couture urbaine complexe et de grande envergure participe à renforcer le cœur de l'agglomération alésienne. Projet structurant du contrat d'axe Alès-Nîmes, il s'articule avec un projet de Pôle d'Échanges Intermodal (PEI).

Depuis l'origine, l'A'U accompagne la collectivité alésienne dans l'émergence du projet : préparation et suivi du concours Europan, participation aux ateliers techniques écoquartier, participation à la rédaction d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, participation à l'étude de faisabilité du projet, participation à l'élaboration d'un protocole d'intention avec la SNCF.

En 2018, cette mission d'accompagnement se poursuivra.

### Compte rendu d'exécution :

Dans le cadre de l'animation des acteurs ferroviaires alésiens, l'A'U a organisé une première réunion d'échanges entre la collectivité et la SNCF au mois de juin sur les projets et les actualités concernant les projets et les études sur le réseau ferré concernant le territoire alésien. Cette réunion avait également pour objet la relance du projet d'écoquartier gare en lien avec l'installation d'une base travaux de maintenance ferroviaire sur les friches ferroviaires.

En fin d'année, dans le cadre de cette relance du projet, l'A'U a réalisé pour le compte de la collectivité un dossier de candidature à l'AMI Reconquête des friches en Occitanie sur le site des friches ferroviaires autour de la gare.

### Livrable :

Dossier de candidature à l'AMI Reconquête des friches en Occitanie

## Mobilité résidentielle et villes moyennes, Partenariat INSEE

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Un partenariat INSEE / A'U a pour objectif de favoriser la co-production de publications sur des sujets intéressant directement les membres du territoire couvert par l'agence.

Pour 2018, deux sujets pourraient faire l'objet de cette nouvelle collaboration :

- Mobilités résidentielles comparées sur les SCoT Sud du Gard, Uzège Pont du Gard et Pays Cévennes.
- Définition et spécificités des villes moyennes sur le Gard.

### Compte rendu d'exécution :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, un premier sujet a fait l'objet d'un travail en collaboration avec l'INSEE : les migrations résidentielles en 2014 dans le périmètre des 3 SCoT du territoire d'intervention de l'A'U. Après analyse des résultats et plusieurs réunions de travail, il a été convenu en réunion de travail de reprendre la méthode, les messages et informations dégagées n'étant pas suffisamment percutants/pertinents. L'idée est désormais de réaliser 3 publications (Un "Insee Analyse" - 4 pages - pour le SCoT Sud Gard, 2 "Insee Flash" - 2 pages - pour les SCoT Uzège et Cévennes).

Les données 2015 ont été publiées fin juin. Des analyses de données ont été réalisées par l'INSEE et l'A'U qui se sont rencontrés en réunion de travail à Toulouse le 4 décembre. L'objectif est d'avoir des publications avant la fin du premier semestre 2019.

## Villes moyennes et mobilité durable

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

L'A'U accompagne la collectivité dans le cadre de l'organisation des rencontres internationales des véhicules écologiques (RIVE).

En 2017, l'agence a recensé sur les Régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, une cinquantaine de jeunes entreprises, présentant des références innovantes et adaptées aux besoins des collectivités territoriales en matière d'éco-mobilité. En 2018, l'agence assurera une veille technique pour affiner et compléter cet inventaire.

Alès agglomération souhaite également positionner dans le cadre des prochaines RIVE (2019), la commune d'Alès et son territoire comme un lieu d'expérimentation et d'application de nouvelles pratiques de mobilité durable. L'agence alimentera et co-animera un groupe de réflexion visant à choisir le sujet le plus opportun et à préfigurer les conditions de sa mise en œuvre.

### Compte rendu d'exécution :

L'inventaire des start up en Occitanie réalisé en 2018 a été complété et approfondi : de nouvelles entreprises y ont été ajoutées ainsi que des informations complémentaires pour chacune d'elles : nombre de salariés, capital social, ancienneté, type d'innovation. Un document de synthèse et d'analyse a été produit.

Concernant les RIVE, l'A'U a organisé également en fin d'année une réflexion prospective qui se concrétisera en début 2019 par un groupe de travail prospectif réunissant directeurs et élus. Suite aux éléments de contextualisation produits par l'agence, Julien de Labaca, un spécialiste de la question mobilité et villes moyennes, versera au débat diverses propositions. Ce consultant a été identifié et choisi par l'agence, après recherches lors du second semestre 2018.

### Livrable :

Inventaire des start-ups de la région Occitanie et alentours

## **Projet de territoire PETR Uzège Pont du Gard : évènementiel interterritorial**

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : PETR Uzège Pont du Gard

### **Contexte/Objectifs :**

Il est question d'un événement à destination des élus du PETR Uzège Pont du Gard à organiser lors du second semestre, en partenariat avec Nîmes Métropole.

L'objectif consiste à « promouvoir la réouverture de la rive droite du Rhône » mais également l'intermodalité train-vélo sous la forme d'un séminaire et d'une sortie terrain.

Les sujets évoqués pourront également porter sur le potentiel de développement économique et touristique (coordination des sites et des démarches Unesco).

### **Compte rendu d'exécution :**

L'opportunité d'initialiser cette mission ne s'étant pas présenté pour le partenaire, avec son accord cette mission n'a donc pas été réalisée et la mobilisation de l'agence s'est concentrée sur les autres missions du Programme Partenarial de Travail 2018, intéressant directement ce partenaire.

## **Atelier Nouveaux arrivants Uzège Pont du Gard**

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : PETR de l'Uzège-Pont du Gard

### **Contexte/Objectifs :**

Il s'agira, pour l'A'U, de présenter l'analyse des migrations résidentielles réalisée en 2017 à l'occasion de la conférence des maires, à l'initiative du partenaire.

### **Compte rendu d'exécution :**

Les résultats de l'analyse, recontextualisés en fonction des enjeux issus de la révision du SCoT, ont été présentés lors d'une conférence des maires du PETR le 18 juillet 2018 à Castillon du Gard.

### **Livrable :**

[http://statistiques.audrna.com/flux\\_migcom\\_SCoT\\_Uzege\\_2014.html](http://statistiques.audrna.com/flux_migcom_SCoT_Uzege_2014.html)

## Evènementiels A'U

Pilote AU : Nelly ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U a le souhait de mettre son expertise dans les champs de l'aménagement du territoire, au service de l'actualité et des préoccupations de ses membres et partenaires.

Elle dispose aujourd'hui de différents formats d'évènements et rendez-vous pour mobiliser ses partenaires, élus et techniciens, tant sur des sujets d'actualité que sur des dossiers ou sujets de travail. Elle s'emploie à élaborer les bons formats de restitution, sous forme de synthèses ou de pages dynamiques.

En 2018, l'A'U s'attachera à répondre aux préoccupations de ses partenaires et à défricher les sujets majeurs de demain, en créant les lieux d'échanges adéquats.

### **Compte rendu d'exécution :**

En 2018, l'A'U n'a pu se mobiliser sur l'organisation d'un événement spécifique. Néanmoins, une "balade urbaine" a été organisée, parallèlement et dans le cadre de l'étude du projet d'aménagement d'Aubépin de Milhaud, pour visiter des références d'opérations dans le département de l'Hérault.

L'A'U se mobilisera particulièrement sur cette mission en 2019, à l'occasion des 30 ans de l'agence d'urbanisme, dont les premières réflexions ont été menées en 2018.



## **Participation activités FNAU et autres réseaux**

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte/Objectifs :**

Il s'agit de maintenir et de rendre plus performante l'expertise de l'A'U ainsi que de développer ses échanges en réseau par la participation aux Clubs FNAU, colloques et formations professionnelles, et ce en cohérence avec la nature des missions confiées dans le cadre du programme partenarial.

### **Compte rendu d'exécution :**

Afin de développer et faire évoluer son expertise, l'équipe de l'A'U a suivi différentes formations. Elle a également participé activement à l'activité du réseau FNAU par sa présence aux différents Clubs FNAU (Habitat, PUP, mobilité, géomatique,...) et à la Rencontre Nationale de la FNAU qui s'est déroulée à Lille-Dunkerque fin 2018.

## Contribution aux appels à projets

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

L'objectif est que l'A'U puisse accompagner en terme de veille, de conseil ou de contributions ponctuelles les collectivités sur diverses démarches d'appels à projets. Sont notamment concernées celles de la reconquête des friches en Occitanie et des bourgs centres.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a signé le protocole de partenariat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Reconquête des friches en Occitanie » l'engageant à promouvoir la démarche auprès de ses membres et à participer à la commission régionale d'expertise des candidatures à l'AMI. L'A'U s'est investie dans l'expertise des dossiers de candidature, réalisée en deux sessions (juin et novembre), grâce à un travail collaboratif avec les agences de Perpignan et de Toulouse. Elle a relayé auprès de ses membres les informations relatives à l'AMI et a pu accompagner, en fin d'année, la candidature de la collectivité alésienne sur les friches ferroviaires du quartier gare.

L'A'U a accompagné Alès Agglomération dans le cadre de l'inscription du territoire des Cévennes dans le réseau des Grands sites Occitanie. Un des prérequis est la mobilisation d'un des outils de la loi CAP dans les cœurs emblématiques retenus (Alès, Anduze, St-Jean-du-Gard, Vézenobres, Sauve). L'agence a réalisé une note juridique à l'attention des élus communaux présentant les nouveaux outils patrimoniaux, leurs effets, les procédures à suivre, ainsi qu'une note méthodologique relative à la délimitation des abords des monuments historiques (PDA), illustrant la démarche à mener avec l'ABF (approche paysagère, patrimoniale et historique).

Suite à la mise en place par la région du dispositif "Bourg Centre Occitanie", Nîmes Métropole et Beaucaire Terre d'Argence se sont appuyées sur l'ingénierie de l'A'U pour accompagner les communes souhaitant pré-candidater. La nature et le nombre des sollicitations des communes de Nîmes Métropole ont nécessité de créer une mission spécifique pour cet EPCI, validée et inscrite dans le Programme partenarial de travail lors du Conseil d'administration de l'agence en Juin 2018.

Contrat Territorial Occitanie : Au 2<sup>ème</sup> semestre 2018, à la demande successivement de Nîmes Métropole puis du Pays Garrigues et Costières de Nîmes, l'A'U a participé à la réalisation des diagnostics territoriaux (présentation écrite et cartographique) intégrés aux futurs Contrat Territoriaux signés avec la région Occitanie. A la demande de la région, les deux dossiers ont été « fondus » dans un seul document nécessitant une reprise du diagnostic en fin d'année.

## **Bourgs centres de Nîmes Métropole**

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Contexte/Objectifs :**

La région a mis en place le dispositif "Bourg Centre Occitanie" pour accompagner et soutenir les communes définies comme tel, en fonction de critères de population et de niveaux d'équipements, dans leur développement. L'objectif de la Région est de les accompagner dans la définition de leur projet de développement et de valorisation, afin qu'elles puissent bénéficier d'aides financières pour diverses actions : création d'équipements publics, de centres de santé, d'habitat locatif à vocation sociale, rénovation énergétique, mise en accessibilité des bâtiments publics, dynamisation des commerces, requalification des espaces publics, développement des modes de déplacement doux... Nîmes Métropole soutient et accompagne les communes qui candidatent. Elle souhaite s'entourer de l'ingénierie de l'A'U pour aider au mieux les communes dans cette démarche.

### **Compte rendu d'exécution :**

A partir de la décision des communes de poursuivre la démarche proposée par la Région, l'ingénierie de l'A'U a été mise à disposition de Nîmes Métropole, pour aider les communes qui le souhaitent. Cette accompagnement a consisté en la relecture et l'amendement des dossiers de pré-candidature des communes, la communication de données de diagnostic (population, ménages, logements, économie...) ou d'études déjà réalisées sur les territoires concernées. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, l'A'U a produit des cartes qui localisent les actions que les communes souhaitent mener, afin de leur permettre de réfléchir à leur mise en cohérence et à leur projet de développement et de valorisation. En 2018, 7 communes ont pré-candidaté auprès de la Région et ont été suivies par Nîmes Métropole et l'A'U.

## Recherches prospectives et partenariats

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

- Positionner l'A'U comme initiateur de nouvelles coopérations universitaires et/ou entrepreneuriales pour investir de nouveaux champs de recherches et de réflexions intéressant ses partenaires membres.
- Poursuivre une veille juridique et communiquer sur les évolutions législatives et leurs incidences.

### Compte rendu d'exécution :

Cette démarche, auprès d'acteurs de l'aménagement, publics comme privés, est favorable au développement des activités de l'A'U et s'est concrétisée notamment en 2018 par :

- Un positionnement plus marqué dans les domaines de l'environnement et l'énergie en participant à la prédéfinition, en complémentarité avec les autres agences d'Occitanie d'une convention partenariale avec l'ADEME. Celle-ci devrait faire l'objet d'une validation courant 2019.
- Toujours en complémentarité avec les autres agences d'Occitanie, un travail sur modalités d'adhésion de la Région Occitanie.
- L'intervention d'expert (Club mobilité) ou de maître d'œuvre (quartier Richelieu) pour éclairer les stratégies développées par les partenaires de l'A'U.
- Et plus généralement dans diverses missions du programme partenarial dont une des orientations est de favoriser les partenariats actuels et à venir (Club mobilité, club Inter-Scot, enseignement supérieur dans le cadre du Pôle métropolitain, INSEE, ENSAM ... pour exemple).

La veille et l'expertise juridiques de l'A'U sont régulièrement mobilisées sur nombre de missions du programme partenarial, pour orienter la production interne mais également pour participer à l'aide à la décision et pouvant parfois prendre la forme de notes à enjeux à destination d'un partenaire ayant une demande spécifique.

Le recrutement d'une chargée de mission, stratégie pré-opérationnelle, disposant de solides compétences dans ce domaine a complété les capacités et contribué à une plus grande réactivité de l'A'U sur des demandes ponctuelles de partenaires (pour exemple, urbanisme réglementaire en lien avec les démarches SCoT, PLU, schéma de développement urbain ... ou accompagnement technique et politique de suivi-évaluation, de compensations agricole et environnementale, périmètre délimité des abords, dossier Grand Site Occitanie...).

## **Animation partenariale et Programme d'activité A'U**

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### **Contexte/Objectifs :**

- Élaborer et s'assurer de la bonne exécution des programmes partenariaux (actuels et à venir).
- Animer les comités de suivi et éditer le rapport d'activité.
- Être à l'écoute et répondre dans le cadre du PPT aux attentes des acteurs locaux.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a travaillé en continu au fil de l'année à répondre aux besoins de ses partenaires et à faire vivre le programme d'activité. Elle s'est également attachée à organiser et animer des séances partenariales de suivi des travaux en cours et à venir.

Ainsi, afin de communiquer sur l'activité de l'A'U et les missions sur lesquelles elle travaille, des présentations à plusieurs voix de la part des chargés de missions ont été réalisées dans différentes instances ou réunions partenariales au fil de l'année 2018.

## Communication et valorisation des missions A'U

Pilote AU : Nelly ARNEGUY

Partenaire chef de file : Agence d'Urbanisme, région nîmoise et alésienne

### Contexte/Objectifs :

Une des préoccupations de l'A'U est de communiquer sur son activité et de valoriser ses productions et missions, de façon efficace et cohérente. Il s'agit de trouver les formats adaptés de restitution et d'assurer une information régulière auprès de ses membres. Pour cela, tous les outils doivent être mis en œuvre pour offrir une vision claire et répondre aux attentes des adhérents.

En 2018, l'A'U va poursuivre les objectifs suivants :

- Communiquer sur l'actualité de l'A'U en alimentant régulièrement le site internet et en diffusant une lettre d'information.
- Valoriser ses missions via différents supports existants ou à venir.
- Favoriser la transversalité entre partenaires au travers des missions A'U.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U réalise en continu un travail de valorisation et de communication de ses études et du travail qu'elle produit.

Cela passe aussi par un changement progressif de son identité graphique et visuelle : modernisation de son logo et de l'ensemble de ses documents de communication.

Ainsi le site internet a fait peau neuve en fin d'année et se décline désormais sous une nouvelle forme plus axée sur la mise à disposition de news et de publications. Il propose aussi un accès aux différents outils développés par l'A'U: CartA'U (plateforme cartographique), DocA'U (portail documentaire) et Viz' (analyses statistiques thématiques).

## 3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION

## **Etude générale sur les mobilités dans le bassin de vie nîmois**

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : DDTM du Gard, Conseil Départemental du Gard, CA Nîmes Métropole

### **Contexte/Objectifs :**

Lors d'une réunion en Préfecture en février 2018, les Présidents des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et la DDTM du Gard ont affirmé collectivement la priorité que constituait la réalisation du contournement ouest.

A cette occasion, les collectivités et les services de l'Etat ont également exprimé le besoin d'établir à l'échelle infra-départementale un schéma partagé par les différentes AOM, les différents gestionnaires de réseaux des infrastructures routières, de transport public et de mobilités actives. L'échelle pertinente reste à définir, mais ce schéma multimodal permettrait de questionner, et le cas échéant d'adapter, le système de déplacement au sein du grand bassin nîmois.

### **Compte rendu d'exécution :**

Depuis février 2018, la méthode de travail a pu être affinée, en tenant compte en particulier de l'avancement des études déjà menées pour la réalisation du PDU de l'agglomération nîmoise. A ce stade, l'A'U pourra capitaliser les connaissances en possession des différents partenaires pour alimenter la réflexion. Il est convenu dans un premier temps de partager et d'analyser les résultats issus de la modélisation des scénarios PDU.

En complément, la DREAL pourra présenter aux partenaires concernés en Préfecture du Gard en janvier 2019, la démarche en cours d'élaboration d'un schéma multimodal des déplacements au sein de l'aire urbaine de Toulouse.



## **Aménagement du territoire alésien : Commission Urbanisme - SCoT**

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U alimente et co-anime les différentes sessions de la commission "Urbanisme - SCoT" qui a pour objectif d'offrir aux élus un moment d'échanges et de réflexion sur la définition et les modalités de mise en œuvre d'une armature territoriale, définie par le SCoT, sur le territoire d'Alès Agglomération. Initiées en 2017, ces commissions sont organisées en cycles de deux ateliers. Les thèmes de 2018 sont « Bourgs centres et bassins de vie » et « Biens communs et vulnérabilité ». En fin d'année, un temps sera consacré à la préparation d'un 3<sup>ème</sup> cycle pour Janvier 2019, soit l'organisation de 4 commissions en 2018.

Les travaux issus des commissions font également l'objet de restitution dans le cadre de démarches conjointes : projet de territoire, armature territoriale.

### **Compte rendu d'exécution :**

Le cycle « Bourgs centres et bassins de vie », finalisé début 2018, a permis d'alimenter le Projet de Territoire par une contribution spécifique de l'A'U et d'animer une commission mixte (Urbanisme/SCoT et développement économique) sur les problématiques de gisements fonciers économiques et de compensation agricole. A la demande du partenaire, la commission Urbanisme/SCoT a aussi été l'occasion pour l'A'U d'informer les élus du Pays Cévennes sur l'évaluation à venir du SCoT.

Le second cycle sur les biens communs dont le premier sujet est le foncier agricole et forestier, a débuté en fin d'année 2018 avec l'organisation successive de deux séances. L'objectif était d'établir une vision partagée, d'explorer les possibilités de valorisation et d'optimisation de ces ressources et de proposer une feuille de route pour agir en déclinaison du SCoT et du Projet de territoire. Un 3<sup>ème</sup> atelier est prévu en 2019 pour conclure les travaux sur le premier sujet.

En parallèle, l'A'U a été sollicitée pour réaliser la traduction cartographique du nouveau projet de territoire d'Alès Agglomération.

### **Livrables :**

Cycle Bourgs centres - Atelier 2 :

Publication « L'armature territoriale d'Alès Agglomération : Quelles ambitions pour les bourgs-centres et leur bassin de vie d'ici 2030 ? »

Boîte à Outils « L'armature territoriale d'Alès Agglomération : Boîte à outils, dispositifs d'aides communaux »

Cycle Biens Communs : Publication « Biens communs et territoires : Quelle réalité et diversité sur Alès Agglomération ? »

## Projet de territoire Nîmes Métropole 2030

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

L'élaboration du projet de territoire de Nîmes Métropole a été initiée en 2009 avec les premiers éléments de réflexion proposés par l'A'U dans le cadre d'une vision prospective de l'agglomération nîmoise ayant pour objectif de donner une lisibilité à long terme de son développement économique et de son organisation territoriale.

Elle s'est poursuivie en 2012-2013 à travers une démarche de co-production d'un « schéma de développement » avec les services et les élus communautaires.

En 2015, suite aux élections municipales et à l'élaboration du projet de territoire du Pôle métropolitain Nîmes - Alès, la communauté d'agglomération a décidé de relancer une nouvelle démarche d'élaboration de son projet de territoire avec le recours à un prestataire extérieur, le bureau d'études Inddigo, et l'accompagnement de l'A'U.

En 2018, l'A'U est sollicitée pour poursuivre sa mission d'accompagnement à l'élaboration de ce projet de territoire.

- Accompagner Nîmes Métropole dans le suivi de la démarche et de la réalisation de la mission du prestataire.
- Participer activement à la démarche de co-production du projet, à sa concertation et à sa valorisation.
- Accompagner la révision des documents cadres communautaires (PDU, PLH) et veiller à la cohérence de l'ensemble des démarches de planification territoriale (SRADDET, Occitanie, SCoT Sud Gard).
- Finaliser l'armature territoriale du PTNM 2030.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a poursuivi son accompagnement de Nîmes Métropole pour l'élaboration de son projet de territoire, notamment en élaborant et formalisant l'armature territoriale. Elle a également :

- réalisé 3 focus sur les grands projets urbains (Magna Porta, Porte Ouest de Nîmes, NPNRU),
- contribué à la reprise du plan d'actions et de son illustration et assuré la mise en forme du document validé en conseil communautaire en juillet,
- participé à la Conférence des Maires au cours de laquelle elle a présenté le projet d'armature territoriale,
- participé régulièrement aux comités de suivi et ponctuellement à l'aggloforum.

En complément, l'AU a également participé à un travail complémentaire sur les fiches projets du Contrat Régional Unique et sur l'élaboration de publications de présentation synthétique des projets d'aménagement "phares" de Nîmes Métropole issus du projet de territoire.

### Livrable :

Document « Projet de Territoire Nîmes Métropole 2030 »

## Communes cœur d'agglomération, Ateliers territoriaux PTNM 2030

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Nîmes Métropole souhaite maintenir le processus de réflexion qui a eu lieu au cours de la démarche du Projet de Territoire 2030 de la communauté d'agglomération, notamment lorsque le moment sera venu de la mise en œuvre du projet. Cela nécessite une méthodologie d'animation pour échanger et débattre de différents enjeux, partager et imaginer les possibles ou encore prendre des décisions. C'est donc en déclinaison des orientations et de l'armature du Projet de Territoire de Nîmes Métropole 2030, que l'A'U animera des ateliers territoriaux visant cet objectif.

Dans un premier temps, la mobilisation des communes de première couronne et de cœur d'agglomération (Milhaud, Caissargues et Marguerittes) sur les enjeux (communs ou spécifiques) de développement de leur territoire a été choisie pour initier cette démarche.

### Compte rendu d'exécution :

En déclinaison du Projet de Territoire, validé en Juillet 2018, qui identifie comme cœur d'agglomération les communes de Milhaud, Caissargues et Marguerittes et la ville centre de Nîmes, l'A'U et Nîmes Métropole ont défini une approche méthodologique pour impliquer les différentes directions de la collectivité et les élus et techniciens des communes.

Un atelier interne à l'A'U, intégrant une partie de l'équipe de la Direction Aménagement et Développement Durables de Nîmes Métropole, a été organisé afin de définir une première lecture du territoire du cœur d'agglomération. La mission a été initialisée lors de la présentation des résultats de cet atelier aux directions de Nîmes Métropole, en fin d'année. Cette initialisation est à renforcer en 2019, avec les élus, pour renforcer l'expertise du territoire concerné, la mise en exergue des enjeux intercommunaux et faire avancer concrètement la démarche.

## **Porte Ouest nîmoise, Ateliers territoriaux PTNM 2030**

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Contexte/Objectifs :**

Il s'agira d'animation par l'agence, d'ateliers territoriaux portant sur la réalisation à terme d'un quartier urbain mixte sur le secteur de la Porte Ouest. Deux objectifs seront visés :

- Actualiser l'étude de programmation urbaine (enjeux, programmation, phasage) réalisée en 2016 au regard du PTNM 2030 et des documents cadres communautaires en cours (PLH/ PDU).
- Réunir les conditions de réussite de ce projet urbain par une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes.

### **Compte rendu d'exécution :**

Au 2<sup>ème</sup> semestre 2018, l'A'U s'est engagée dans la première phase de son accompagnement à l'émergence d'un projet urbain durable sur la Porte Ouest de Nîmes, avec l'actualisation des éléments de contexte, notamment les mutations foncières. Cette actualisation a permis également de définir la gouvernance interne à la collectivité pour la conduite du projet et d'initier la mobilisation des parties prenantes via les contacts pris avec les propriétaires fonciers privés et institutionnels.

Dans le cadre du Projet de Territoire Nîmes Métropole 2030, ainsi que du Contrat Territorial Occitanie, le projet « Porte Ouest de Nîmes » a fait l'objet par l'A'U d'un focus sous la forme d'une plaquette de présentation spécifique.

### **Livrable :**

Plaquette de présentation du projet Porte Ouest pour le Contrat Territorial

## Inventaire des projets Nîmes Métropole

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

En 2017, l'agence a mis en œuvre sur le territoire de Nîmes Métropole un inventaire et une cartographie des projets d'habitat, de développement économique et de mobilité, et ce, toutes maîtrises d'ouvrage confondues.

Cet outil de connaissance dont le premier objet est l'anticipation des impacts des projets d'aménagement sur la biodiversité a également contribué aux réflexions des démarches en cours de Nîmes Métropole (PDU / PLH / PTNM 2030).

En 2018, l'agence actualisera et complétera par de nouveaux indicateurs et thèmes, cet inventaire.

### Compte rendu d'exécution :

La mise à jour de la base de données a été effectuée en fonction des informations récoltées en 2018.

Une cartographie interactive a été réalisée pour faciliter la consultation de l'inventaire des projets.

### Livrables :

Base de données SIG des projets 2018

Tableau excel de description des projets 2018

Cartographie interactive de consultation des projets.

## Schéma de développement des ZAE, volet planification

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

En 2017, dans le cadre des nouvelles compétences économiques de Nîmes Métropole, l'A'U a participé à l'élaboration du volet planification du schéma de développement des 21 zones d'activités économiques transférées à la collectivité (diagnostic, classification et hiérarchie des zones).

En 2018, en fonction des orientations validées dans le cadre du schéma de développement des ZAE en cours de finalisation, l'agence complétera les analyses et actualisera le volet planification.

### Compte rendu d'exécution :

Les orientations du schéma des ZAE n'ont toujours pas été validées. En fonction des souhaits de Nîmes Métropole, l'A'U pourra actualiser le volet planification et compléter les analyses en 2019.

En 2018, et en complément de cette mission, l'A'U a été sollicitée pour identifier des emprises de gisements fonciers économiques sur le "secteur est" de l'agglomération nîmoise et co-animer deux réunions de travail en septembre 2018 en vue de retenir des emprises potentielles. Un compte-rendu accompagné des repérages cartographiques a été produit.

## **Programme Local de l'Habitat Alès Agglomération : Bilan et accompagnement**

Pilote AU : Giovanni SECHI

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte/Objectifs :**

Alès Agglomération a délibéré en décembre 2017 pour initier l'élaboration d'un nouveau PLH suite à l'élargissement de son périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les nouvelles communes représentant plus de 20% de la population totale.

Dans ce cadre, l'A'U réalise le bilan des 4 premières années du PLH 2014-2019, à partir des travaux déjà réalisés par Alès Agglomération. Ce travail répond à l'obligation d'évaluation de l'état de réalisation du PLH prévu par l'article L302-3 du CCH.

Ce bilan est un document préalable au diagnostic du PLH et apporte un éclairage sur les résultats et les effets des politiques de l'habitat mises en œuvre dans Alès Agglomération.

### **Compte rendu d'exécution :**

Le bilan PLH, dont l'initialisation était prévue au second semestre, a fait l'objet de plusieurs réunions de travail et échanges avec le service habitat d'Alès Agglomération. Elles ont permis de définir les principales étapes de la mission, d'identifier le besoin en bases de données sur le logement et les interlocuteurs respectifs. Les principales bases de données ont été récupérées auprès du service habitat (un acte d'engagement de confidentialité de données du service ADS a été établi). D'autres informations ont été récoltées auprès des principaux bailleurs sociaux.

L'A'U constitue également une base de données logement unique pour le territoire d'Alès Agglomération. Un point d'étape de réalisation du bilan avec le service habitat a été réalisé en fin d'année. Le calendrier prévoit un arrêt du projet fin mars 2019.

## **Programme Local de l'Habitat Alès Agglomération : Participation au nouveau PLH**

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte/Objectifs :**

Pour prendre en compte les 32 nouvelles communes et les 30 000 habitants qui ont rejoint son périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Alès Agglomération a lancé l'élaboration d'un nouveau PLH.

Un marché public est lancé début 2018 pour une procédure qui devrait durer environ 18 mois. Tout au long de l'élaboration du nouveau PLH, l'A'U accompagne techniquement Alès Agglomération, à savoir :

- une assistance dans la définition du CCTP du marché de PLH et un appui pour l'analyse des offres et le choix du prestataire,
- une relecture critique des documents fournis par le prestataire, des contributions techniques et une participation aux différentes instances de pilotage de la démarche.

### **Compte rendu d'exécution :**

Le lancement d'un marché public pour une révision PLH était initialement prévu au premier semestre 2018. Alès Agglomération a finalement effectué cette démarche en novembre 2018. L'A'U a poursuivi sa mission d'accompagnement de la révision du PLH, conformément aux attentes. Le choix du prestataire se fera au premier semestre 2019 à partir notamment des travaux d'analyse des offres de l'agence.



## **Programme Local de l'Habitat Beaucaire Terre d'Argence : Bilan et accompagnement**

Pilote AU : Giovanni SECHI

Partenaire chef de file : CC Beaucaire Terre d'Argence

### **Contexte/Objectifs :**

Approuvé par délibération du Conseil communautaire le 16 décembre 2014, le PLH 2015-2020 de Beaucaire Terre d'Argence doit faire l'objet d'une évaluation de son état de réalisation à mi-parcours, conformément à l'article L302-3 du CCH.

L'objectif de ce bilan est d'apporter un éclairage aux techniciens, élus et acteurs du territoire sur les actions engagées par Beaucaire Terre d'Argence depuis 2015 en matière d'habitat et de logement et d'identifier les enjeux et les actions prioritaires pour les trois dernières années du PLH.

### **Compte rendu d'exécution :**

Une réunion de démarrage du bilan à mi-parcours du PLH 2015-2020 de Beaucaire Terre d'Argence a été menée en septembre 2018 et a permis d'en définir les principales étapes de réalisation et le besoin en bases de données. D'autres réunions et échanges de travail ont porté sur l'avancement de l'obtention de ces données, ce qui a donné lieu, entre autres, à la signature d'une Charte de confidentialité des données avec la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence afin de pouvoir disposer des données relatives aux permis de construire instruits par la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence. Des entretiens avec différents acteurs locaux intervenant dans le domaine du logement (services techniques des collectivités locales, SMAGE des Gardons, Mission Locale Jeunes...) ont été menés fin 2018.

Le calendrier prévoit un arrêt du projet en mars 2019, après un comité de pilotage de rendu intermédiaire prévu début janvier 2019. Une présentation du bilan finalisé est prévue en avril 2019 en bureau communautaire pour un vote en conseil communautaire en juillet 2019.

## Programme Local de l'Habitat de Nîmes Métropole

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

En 2017, Nîmes Métropole a lancé l'élaboration de son troisième PLH (2019-2025). Les objectifs de la révision sont la prise en compte des dernières évolutions législatives, l'élargissement du périmètre de Nîmes Métropole, l'intégration des projets de renouvellement urbain et notamment l'enjeu de la reconstitution de l'offre démolie ainsi que la mise en compatibilité avec le nouveau SCoT Sud Gard en cours de révision.

L'A'U accompagne le pilotage de la démarche et appuie le Service Habitat de Nîmes Métropole dans la réalisation du bilan du PLH 2013-2018 et la production des 4 pièces constitutives du projet de PLH dont l'arrêt est planifié fin 2018.

Pour l'animation des deux sessions d'ateliers de secteur, l'agence réalisera des "dossiers de secteur" intégrant les enjeux et chiffres-clés de chaque secteur puis des scénarios de programmation des objectifs chiffrés du PLH.

### Compte rendu d'exécution :

La phase diagnostic et bilan du PLH s'est achevée en avril. Elle a donné lieu à plusieurs comités de suivi et comités techniques restreints, ainsi qu'un comité de pilotage et une conférence locale de l'habitat. Les mois de mai et juin ont été l'occasion de réaliser 8 ateliers de secteurs pour présenter des scénarios d'objectifs territorialisés de production de logements aux 39 communes.

Une conférence locale de l'habitat a eu lieu le 9 juillet ainsi qu'un comité de pilotage le jeudi 13 septembre, ouvrant la voie à la phase projet.

Une deuxième session d'ateliers de secteurs a eu lieu en novembre, suite à plusieurs réunions techniques préparatoires avec les services concernés de Nîmes Métropole et de la DDTM. Un travail de sensibilisation des élus a également été mené. Par ailleurs, un comité stratégique a eu lieu le 29 novembre, un comité technique le 27 novembre et un comité de pilotage le 5 décembre.

Le calendrier a évolué. La phase d'élaboration et de concertation du projet de PLH s'achèvera à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019 pour une approbation avant la fin de l'année 2019.

## Plan de Déplacements Urbains de Nîmes Métropole

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

De janvier 2017 à juin 2019 (arrêt du projet), Nîmes Métropole élabore son 2<sup>ème</sup> Plan des Déplacements Urbains. L'A'U est en charge du suivi de la révision du PDU et de la coordination d'une équipe projet agence-DGA Mobilité. De façon plus précise, l'agence coordonne la démarche, co-anime avec les prestataires des ateliers participatifs, les commissions géographiques et les différentes instances de suivi, contribue au diagnostic (2017) à l'élaboration des scénarios (2018), exploite et valorise l'enquête ménages déplacements, suit et évalue les documents produits par le(s) prestataire(s).

### Compte rendu d'exécution :

Outre la finalisation du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement, l'année 2018 a été consacrée à la définition des scénarios PDU.

Les scénarios ont été validés après concertation auprès de 5 commissions géographiques, des membres d'aggloforum, du comité de pilotage et du comité partenarial. L'agence a contribué et animé l'ensemble de ces réunions.

La méthode pour la modélisation des scénarios est validée. Les résultats de la modélisation ont été présentés en novembre 2018. Le rendu de l'évaluation des scénarios est prévu lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Suite à cette évaluation, un scénario cible pourra être retenu.

L'A'U a également coordonné avec les services de Nîmes Métropole, la réalisation du bilan LOTI de la ligne T1.

## Compensation environnementale sur Nîmes Métropole

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Nîmes Métropole, accompagnée par l'A'U, a engagé une démarche d'anticipation de l'impact environnemental des projets de développement sur son territoire. En 2017, l'agence, à la demande de la collectivité, a pris connaissance des travaux et de l'outil de modélisation du CNRS pour une mise en œuvre de la méthode d'analyse des impacts des projets sur l'outarde. Un travail d'interprétation croisée a ainsi été réalisé avec le CNRS et Nîmes Métropole.

En 2018, l'agence est attendue pour produire un document de référence d'exploitation de l'outil (calibrage du modèle) et assurer sa mobilisation à la demande pour réaliser l'estimation des impacts des projets.

Nîmes Métropole souhaite aussi la valorisation de cette méthode innovante au sein des instances de biodiversité régionales.

### Compte rendu d'exécution :

La démarche visant à explorer et mettre en place des outils permettant à Nîmes Métropole de mieux anticiper la mise en œuvre de la séquence Eviter Réduire Compenser a été finalisée en 2018.

Les outils proposés peuvent être mobilisés à différents niveaux:

- dans le cadre de l'Evitement et de la Réduction, l'impact de projets en réflexion peut être appréhendé en testant différentes localisations et en prenant en compte le cumul d'impacts avec d'autres projets connus,
- dans le cadre de la Compensation, en donnant une estimation des futurs besoins compensatoires et en permettant d'alimenter le travail de prospection foncière.

### Livrable :

Dossier de synthèse des travaux

## Compensation environnementale et agricole sur le bassin alésien

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

L'A'U accompagne techniquement la collectivité dans sa démarche d'anticipation de l'impact environnemental des projets de développement sur son territoire. Pour cela, l'agence se positionnera sur les champs suivants :

- Recensement des projets d'aménagement d'Alès Agglomération, avec leurs perspectives de réalisation dans le temps ;
- Application des règles de compensation, simulation financière de compensation agricole et environnementale de ces projets ;
- Propositions d'arbitrage (acquisitions de foncier à vocation agricole, provisions financières...).

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission a fait l'objet d'une première étape par la préparation et l'animation d'une commission mixte « Urbanisme-SCoT » et « Développement économique » réunissant une trentaine d'élus alésiens et ayant notamment pour objet de présenter la démarche proposée par les services de l'Etat pour la mise en œuvre de la compensation agricole collective dans le département du Gard.

Le débat engagé à cette occasion a orienté la demande vers la mise en place de rencontres avec les élus des territoires potentiellement supports de développement qui se sont déroulées dans le cadre de la mission « Gisements fonciers à vocation économique ».

Les travaux des commissions « Urbanisme-SCoT » et « Ruralité » ont abouti à la proposition de définition d'une stratégie foncière agricole pour Alès Agglomération pour laquelle l'A'U apportera son appui en 2019.

## Gisements fonciers à vocation économique Alès Agglomération

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

L'A'U réactualisera une mission menée en 2014 visant à identifier les sites potentiels pouvant accueillir de l'activité économique. Dans un contexte de nouveau périmètre et de nouvelles compétences, la collectivité souhaite disposer des éléments de connaissance et d'évaluation nécessaires à l'identification de sites structurants à terme et à la définition d'une stratégie foncière.

En plus de cette analyse, l'agence alimentera et co-animera une commission commune (avril 2018) « Urbanisme-ScoT » et « Développement économique » en vue de partager un premier état des lieux et de susciter le débat entre élus autour des enjeux de développement économique et de la structuration d'une offre territoriale.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission a fait l'objet d'une première étape par la préparation et l'animation d'une commission mixte « Urbanisme-ScoT » et « Développement économique » le 11 avril 2018 réunissant une trentaine d'élus alésiens et ayant notamment pour objet la présentation d'un état des lieux des ZAE et de la commission mixte en vue de partager un premier état des lieux et de susciter le débat entre élus autour des enjeux de développement économique et de la structuration d'une offre territoriale.

Deux séances de travail co-animées avec les services de l'agglomération et l'A'U ont été conduites avec les élus par secteurs :

- Lundi 4 juin : Zones de la périphérie alésienne ;
- Mardi 19 juin : Zones du Sud alésien.

Une seconde commission, sur la base de ces réunions et de celles conduites par Alès Agglomération durant l'été (Ribaute-les-Tavernes/Etat...), était prévue à l'automne. Alès Agglomération a indiqué en novembre qu'elle était reportée.

### Livrables :

Compte-rendu des réunions des 4 et 19 juin avec les élus

## Formation professionnelle

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : Pôle métropolitain Nîmes - Alès

### Contexte/Objectifs :

Le groupe de pilotage dédié du Pôle métropolitain a proposé de relancer le projet de questionnaire à l'attention des alternants et apprentis post-BAC, afin que l'analyse de ses résultats puisse apporter des éléments permettant au Pôle de définir des axes d'aide spécifique à cette catégorie d'étudiants.

### Compte rendu d'exécution :

Les contenus du questionnaire ont été établis en juin-juillet 2018 par un groupe de travail ad hoc du Pôle métropolitain et l'A'U.

Le travail d'enquête et la relance de tous les CFA prévue pour l'automne, qui devaient être menés par une étudiante en contrat d'alternance au sein de Nîmes Métropole, n'ont pu aboutir, comme cela avait été convenu lors de la réunion d'avancement du 28 Septembre 2018 et envisagé à nouveau lors du point d'avancement effectué le 14 décembre.

Le travail d'analyse des résultats de l'enquête, confié à l'agence, n'a en conséquence pas pu être conduit, mais il a été envisagé que l'agence reprenne le travail dans son ensemble pour 2019.

### Livrable :

Questionnaire à destination des apprentis et des « alternants » sur leurs modes de vie

## SCoT Pays Cévennes : Evaluation du SCoT

Pilote AU : Aurélie THEDY

Partenaire chef de file : SCoT Pays des Cévennes

### Contexte/Objectifs :

Le SCoT du Pays des Cévennes doit faire l'objet d'une évaluation, dont la réalisation est confiée à l'agence, dans un délai de 6 ans maximum après son approbation, soit d'ici le 30 décembre 2019. Cette dernière doit porter *a minima* sur l'environnement, les transports et les déplacements, la maîtrise de la consommation de l'espace et des implantations commerciales, qui sont des sujets explicitement listés dans le code de l'urbanisme.

Au terme de l'évaluation, le syndicat mixte du Pays des Cévennes devra délibérer sur le maintien en vigueur du SCoT, sa révision partielle ou complète.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U a proposé d'effectuer l'évaluation du SCoT du Pays des Cévennes autour de 3 thèmes qui feront l'objet d'échanges dans le cadre d'une commission ad hoc d'élus créée pour piloter la démarche : « Dynamiques de développement et logiques territoriales d'accueil », « Infrastructures et mobilités » et « Aménagement durable du territoire ».

Les travaux réalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 se déclinent ainsi :

- Adéquation des orientations du SCoT Pays des Cévennes aux nouveaux périmètres institutionnels ;
- Choix et calculs d'indicateurs clefs pour la première thématique ciblée, tout en veillant à un tronc commun avec les SCoTs limitrophes du Sud du Gard et de l'Uzège Pont du Gard (vision InterSCoT) ;
- Elaboration d'un questionnaire à destination des élus communaux afin de disposer de données qualitatives sur le niveau d'appropriation du SCoT, sa traduction dans les documents d'urbanisme et les éventuelles difficultés d'application.

Une commission d'élus s'est réunie le 20 décembre 2018 pour débattre sur les premiers indicateurs relatifs aux dynamiques démographiques et socio-économiques, au développement économique et commercial.

Un support de présentation complet a été diffusé à l'ensemble des élus membres de la commission.

Les questionnaires d'évaluation qualitative ont également été diffusés largement à l'ensemble des communes du Pays des Cévennes.

### Livrable :

Diaporama de présentation



## SCoT Uzège Pont du Gard : Diagnostic, PADD et DOO

Pilote AU : Nicolas DUVIC

Partenaire chef de file : PETR Uzège Pont du Gard

### Contexte/Objectifs :

L'A'U poursuit cette mission pluriannuelle pour accompagner le PETR Uzège Pont du Gard dans la finalisation du rapport de présentation du nouveau SCoT.

Elle produira avec le SCoT Uzège Pont du Gard le PADD (texte et cartographie) et poursuivra la rédaction du DOO.

L'A'U contribuera à l'animation des comités techniques et des réunions liés à la révision du SCoT.

L'arrêt du projet de SCoT est prévu en 2019.

### Compte rendu d'exécution :

Tout au long de l'année 2018, l'A'U a co-animé avec le PETR des comités techniques, conférence des maires, permettant de partager et d'enrichir, avec les personnes publiques associées, la rédaction du PADD et du DOO.

L'A'U a produit l'ensemble des cartes du PADD et a co-rédigé avec le PETR, le PADD. Celui-ci a été débattu et validé par les élus du SCoT en octobre 2018.

La rédaction et la finalisation du DOO se sont poursuivies lors du second semestre, pour une présentation en conférence des maires à Uzès en novembre 2018.

En 2019, est prévu l'arrêt du projet de SCoT avant consultation des PPA et enquête publique. Le travail de l'agence portera sur la production d'une carte de synthèse du DOO et la finalisation du rapport de présentation dans son intégralité (justification des choix retenus, synthèse...).

## **SCoT Sud du Gard : Mise à jour du diagnostic et de l'EIE**

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : SCoT Sud du Gard

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U a pour mission de finaliser la production du diagnostic et de l'EIE du SCoT initiée en 2017.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a finalisé lors du 1<sup>er</sup> semestre 2018 la production du diagnostic et de l'EIE du SCoT.  
Ces derniers ont été mis en forme selon la charte graphique du SCoT.

### **Livrables :**

Diagnostic du SCoT Sud du Gard

EIE du SCoT Sud du Gard

## **SCoT Sud du Gard : PADD et DOO**

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : SCoT Sud du Gard

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U poursuit sa mission d'accompagnement et de suivi dans l'élaboration du PADD et la rédaction du DOO. Le SCoT devrait être arrêté d'ici la fin 2018.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U a accompagné les travaux de rédaction du DOO en participant aux différents comités de rédaction, en relisant et en amendant les différents documents selon le calendrier d'avancement établi par le SCoT Sud Gard.

## SCoT Sud du Gard : Energie renouvelable, évaluation des potentialités

Pilote AU : Claudine TARDY

Partenaire chef de file : SCoT Sud du Gard

### Contexte/Objectifs :

Le développement des énergies renouvelables est un enjeu important pour le territoire du Sud du Gard qui présente un fort potentiel dans le domaine, en particulier pour la production d'électricité photovoltaïque. Afin d'éclairer la révision du SCoT, le syndicat mixte souhaite estimer le potentiel de production d'électricité photovoltaïque dans les espaces artificialisés où le développement de projets ne remet pas en cause la préservation des espaces naturels et agricoles.

Il s'agira pour cela d'identifier les secteurs potentiels d'accueil, d'établir des ratios de production d'énergie par surface mobilisée afin de restituer des estimations globales à l'échelle du SCoT et par EPCI.

### Compte rendu d'exécution :

Dans le cadre de cette mission, l'A'U a :

- réalisé les recherches documentaires et retours d'expériences locales,
- contacté les structures ressources et le centre de ressources national sur le photovoltaïque pour valider la méthodologie,
- déployé la méthode et obtenu les résultats rassemblés dans un note de synthèse.

Ces éléments ont fait l'objet d'une restitution synthétique et ont été intégrés à l'EIE de la révision du SCoT du Sud du Gard.

### Livrable :

Synthèse : Estimation du potentiel de production d'électricité photovoltaïque en milieu urbain dans le SCoT du Sud du Gard

## **Accompagnement des documents d'urbanisme**

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Contexte/Objectifs :**

Nîmes Métropole : Suite à la production, en 2017, d'un document "Eléments de réflexion pour élaborer un avis sur un PLU", l'A'U poursuit sa mission d'accompagnement et de contribution au suivi des documents d'urbanisme, et ce plus particulièrement sur une mise en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbains et le Programme Local de l'Habitat, documents cadres communautaires auxquels l'agence participe au suivi et à l'élaboration.

Alès Agglomération et Beaucaire Terre d'Argence : mission d'appui technique et de conseil à la mise en œuvre ou au suivi des documents d'urbanisme communaux, à la demande de l'EPCI.

### **Compte rendu d'exécution :**

L'A'U n'est intervenue que ponctuellement, à la demande de Nîmes Métropole, pour consolider des avis et ce au regard de son expertise sur les PDU et PLH de la collectivité.

## Révision PLU de Nîmes

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

Depuis 2015, l'A'U accompagne la Ville de Nîmes dans la procédure de révision de son PLU et l'approche environnementale de l'urbanisme confiées à deux groupements de bureaux d'études (Adele SFI et CSD Ingénieurs). Elle a également réalisé en 2016, le PADD et élaboré quatre Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématiques : Nature en Ville, Patrimoine, Commerce, Intensification le long du TCSP. Elle a participé à la restitution aux PPA et à la concertation avec les habitants (co élaboration de panneaux de concertation en phase diagnostic). En 2017, elle a poursuivi son accompagnement de la révision du PLU et finalisé les OAP thématiques.

En 2018, l'A'U est attendue sur ces deux axes :

- Contribuer aux réponses, aux observations des personnes publiques associées (problématique logement social).
- Participer à l'alimentation des indicateurs Développement durable dans le cadre du suivi du PLU révisé.

### Compte rendu d'exécution :

L'A'U n'a pas été sollicitée par la Ville de Nîmes pour la reprise du projet arrêté suite aux remarques des PPA, ni pour l'alimentation des indicateurs de suivi.

En 2018, une demande ponctuelle a été formulée, à laquelle l'AU a répondu : reprise de l'OAP Nature en Ville en lien avec la reprise de l'EIE et du diagnostic pour une meilleure identification de la prise en compte et des justifications des éléments de diagnostic et de projet ayant trait à la biodiversité ou au paysage.

Les travaux relatifs aux Indicateurs de Développement Durable seront menés en 2019.

## Documents d'urbanisme communaux

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : Communes

### Contexte/Objectifs :

Contribution aux révisions des PLU des communes de Bellegarde et de Jonquières Saint-Vincent.

Au-delà de l'accompagnement technique de la commune et de la coordination de son prestataire, et ce, du cahier des charges jusqu'à l'approbation, l'A'U produira une partie du rapport de présentation dont notamment :

- Les éléments contextuels : SRCE, SCoT, PLH, PDU...
- Un portrait socio-démographique,
- Une évaluation des besoins en logements et des capacités résiduelles de la commune.

### Compte rendu d'exécution :

- Jonquières-Saint-Vincent : Les éléments produits par l'agence (phase rapport de présentation) ont été réalisés et présentés en comités et PPA lors du premier semestre 2018. A partir du second semestre 2018, la mission de l'agence consiste essentiellement à l'accompagnement technique de la commune jusqu'à l'approbation. Le calendrier prévoit une approbation du PLU avant les élections de mars 2020.

- Bellegarde : Les éléments d'analyse produits par l'A'U ont été partagés avec la commune et le bureau d'études, en Comité technique. La phase de Diagnostic et d'Etat Initial de l'Environnement a été présentée en CoPil. La prochaine étape est la présentation aux PPA. La commune a confirmé le calendrier distendu du PLU : le PADD devrait être débattu en juin/juillet 2019 et le PLU sera arrêté après les élections municipales, à l'automne 2020, pour une approbation au printemps 2021. Jusqu'à cette date, l'A'U assurera son accompagnement technique de la commune.

### Livrable :

Diaporama Bellegarde

## 4 – AMENAGEMENT ET PROJETS URBAINS



## Accessibilité des haltes ferroviaires : SCoT Sud du Gard

Pilote AU : Florent HARO

Partenaire chef de file : SCoT Sud du Gard

### Contexte/Objectifs :

Dans le prolongement de la révision du SCoT Sud du Gard, l'objectif est de réaliser un état des lieux des potentiels de développement du tissu urbain autour des gares structurantes et PEM de 1<sup>er</sup> niveau au SCoT : gares existantes de Vergèze-Codognan et Beaucaire, gare existante et future de Saint-Césaire et gare future de Hoche-Université.

Le travail s'alimente de la base méthodologique de l'étude A'U 2007, avec un souci de pouvoir comparer les données à deux périodes et de constater les évolutions.

### Compte rendu d'exécution :

La réunion d'initialisation de la mission s'est déroulée en octobre 2018.

Depuis, un travail cartographique, relevés de terrain et entretiens avec les communes et EPCI (élus et/ou techniciens) ont été conduits et doivent se poursuivre début 2019.

Les analyses et la production du livrable seront réalisées début 2019 pour une restitution envisagée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.

## Grands projets urbains nîmois

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

L'A'U va poursuivre ses missions d'appui technique et de conseil sur les différents projets d'écoquartiers et d'aménagements urbains (Hoche-Université, Mas Lombard, ZAC Puits-de-Roulle, diagonale verte, parc pépinières Pichon) :

- Participation et contribution aux instances de suivi pour tous les projets.
- Pour Hoche-Université: accompagnement à la labellisation Ecoquartier étape 4 de la tranche 1 (mise en place d'une démarche participative d'évaluation) et veille sur la tranche 2 (articulation avec le renouvellement urbain du quartier Richelieu).
- Pour Mas Lombard : accompagnement de la mission de l'aménageur sur le volet agriculture intégrée au projet urbain (agriculture urbaine / agriparc).

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission annuelle d'accompagnement et de suivi des projets s'effectue à la demande de la Ville de Nîmes, en fonction des calendriers des différents projets. Elle a fait l'objet d'une très faible mobilisation en 2018 de la part de l'agence.

## Suivi transversal des démarches cadres et projets communautaires

Pilote AU : Patrice FOURNIER

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

L'agence poursuit les missions d'appui technique et de conseil sur les différents projets menés par Nîmes Métropole (comme pour exemple : Magna Porta, T1, T2, Base travaux, Bois des Noyers, Marché Gare...) avec l'objectif d'assurer (suite à la validation de Nîmes Métropole) leur prise en compte et mise en cohérence dans les démarches parallèles et partenariales auxquelles l'A'U est amenée à participer et réciproquement.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission annuelle d'accompagnement et de suivi des projets s'effectue à la demande de Nîmes Métropole, en fonction des calendriers des différents projets. Elle a fait l'objet en 2018, d'une mobilisation de la part de l'agence sur les différents projets en cours cités ci-dessus. A savoir :

- Base travaux et mas des noyers : contributions régulières de l'A'U courant 2018.
- T1 et T2 : en lien étroit avec le PDU, dont la conduite a été confiée à l'A'U.
- Magna Porta et marché gare, dont les accompagnements seront renforcés en 2019 au regard de son implication en 2018 et les années précédentes.

## Référentiel Espaces verts

Pilote AU : Emilie RIOUST

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

La Direction des Espaces verts de la Ville de Nîmes mène une réflexion sur de nouvelles manières de travailler. Elle s'interroge notamment sur l'intérêt de définir des prescriptions paysagères et techniques communes pour la gestion et pour la conception des espaces verts. La Direction souhaite travailler en collaboration avec l'A'U pour définir un document pour la gestion et la conception du patrimoine vert nîmois. Ce document s'adresserait aux futurs aménageurs intervenants sur le territoire nîmois, tout en étant utile au service municipal qui prescrit en interne la réalisation d'aménagements et gère en régie des espaces verts. La Direction des Espaces verts souhaite travailler en partenariat avec l'A'U pour mener une réflexion globale et produire ce document qui servirait de guide pour prendre en compte les questions d'ambiances paysagères, de mise en scène de différents lieux de la ville de la cohérence des espaces avec les diverses situations urbaines.

### Compte rendu d'exécution :

Pour cette mission pluriannuelle, une réunion avec la Direction des Espaces verts a été menée en vue de définir la problématique et la nature de la collaboration avec l'A'U. Début septembre, il a conjointement été décidé de mettre en place une démarche de travail collaborative sous forme d'ateliers permettant de préciser les besoins et objectifs de la Direction.

Un diagnostic des besoins, objectifs et pratiques de gestion de la Direction ainsi qu'un état des lieux du patrimoine vert de la ville ont ainsi été établis en septembre-octobre.

Quatre ateliers dédiés à l'analyse des pratiques et des outils de gestion de dix communes françaises pour la gestion et conception des espaces verts ont été organisés par l'A'U et suivis par la Direction des Espaces verts en octobre et novembre.

Fin décembre il a été décidé de concevoir au premier semestre 2019, un guide de gestion écologique des espaces verts nîmois qui organise la gestion différenciée des espaces verts tout en anticipant les exigences du référentiel "Ecojardin", référentiel de gestion écologique des espaces verts.

### Livrables :

- Phasage et synthèse phase 1
- Atelier Etude de cas Toulouse, Perpignan, Lyon, Nantes et Niort
- Atelier Etude de cas Tarn, Nice, Besançon
- Atelier Etude du label écojardin et retour sur la gestion de Nîmes
- Atelier Synthèse label écojardin
- COPIL 30 novembre 2018

## Référentiel Développement Durable

Pilote AU :

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

Nîmes Métropole souhaite élaborer un référentiel explicitant les orientations et prescriptions contribuant au développement durable du territoire, et ce dans le cadre de réalisations dont elle a la maîtrise d'ouvrage.

L'agence accompagnera cette démarche par :

- la production d'un document guide, de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes.
- une première déclinaison et illustration sur la thématique des zones d'activités économiques.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission a été supprimée du Programme Partenarial de Travail, suite au Conseil d'Administration de l'A'U du 27 juin 2018.

## Valorisation et développement des ZAE de Nîmes Métropole

Pilote AU :

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

En 2018, le schéma de développement des zones d'activités économiques définira les orientations de développement des différentes ZAE. Certaines nécessiteront des actions de requalification, de densification, de restructuration.

L'A'U, qui a accompagné la collectivité pour l'élaboration du volet planification de ce schéma, sera mobilisée pour produire les analyses préalables et proposer des scénarios de développement conformes aux orientations du schéma et ce, sur la ou les zone(s) considérées comme prioritaires par Nîmes Métropole.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission devait initialement débiter suite à une validation des orientations du schéma des ZAE de Nîmes Métropole, qui n'a pas été effective. En accord avec le partenaire, cette mission n'a donc pas été réalisée et la mobilisation de l'agence s'est concentrée sur les autres missions du Programme Partenarial de Travail 2018, intéressant directement ce partenaire.

## **Mutation ZAE sur le territoire Nîmes Métropole**

Pilote AU :

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### **Contexte/Objectifs :**

En 2018, le schéma de développement des Zones d'Activités Economiques définira les orientations de développement des différentes ZAE. Certaines nécessiteront des actions de reconversion ou mutation partielles.

L'A'U, qui a accompagné la collectivité pour l'élaboration du volet planification de ce schéma, sera mobilisée pour produire les analyses préalables et proposer des scénarios de développement conformes aux orientations du schéma et ce, sur la ou les zone (s) considérées comme prioritaires par Nîmes Métropole.

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission devait initialement débiter suite à une validation des orientations du schéma des ZAE de Nîmes Métropole, qui n'a pas été effective. Avec l'accord du partenaire, le retrait de cette mission du Programme Partenarial de Travail 2018 a été validée lors du Conseil d'administration de l'A'U.

## Secteur Sud-Ouest de Milhaud

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : Communes

### Contexte/Objectifs :

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) récemment approuvé, la municipalité de Milhaud a fait le choix de focaliser une grande partie du développement sur le secteur au sud-ouest de la ville, qui constitue le « Milhaud de demain ». Ce secteur présente notamment des enjeux de réinvestissement urbain sur du foncier économique en déshérence. C'est aussi là où se situe l'une des rares opportunités d'extension urbaine, cohérente dans le contexte environnemental et urbain contraint de Milhaud. Dans le cadre de l'appui aux communes adhérentes de l'A'U, le maire souhaite un accompagnement. Les objectifs de la mission sont de faciliter le démarrage de la procédure d'aménagement, d'aider la commune à définir son ambition, de conceptualiser le futur quartier, d'animer la démarche de projet urbain et de contribuer aux études de faisabilité, notamment avec la SPL Agate, qui assiste également Milhaud sur cette démarche.

### Compte rendu d'exécution :

Une première étape de la mission, études de diagnostic et définition des enjeux, a été finalisée en mai 2018.

La deuxième étape a consisté en la production de scénarios, l'échange et le débat sur ces scénarios avec un groupe de travail communal et avec les partenaires associés au projet. Des ateliers ont été réalisés, y compris des visites d'opérations ou d'aménagement d'opérations similaires.

Un scénario de synthèse préférentiel a été défini et un rapport d'étude comprenant toute la production A'U a été remis à la commune. Suite à la réalisation du pré-bilan financier, qui a été réalisé par la SPL Agate en fin d'année dans le cadre d'une convention avec la commune, il reste à mener la réunion de finalisation de la mission, en 2019, qui réunira à nouveau les partenaires du projet, l'Etat, Nîmes Métropole, l'EPF Occitanie, l'A'U et la SPL.

### Livrables :

Rapport final de la mission « Quelle faisabilité pour le projet urbain d'un nouveau quartier Aubépin, à Milhaud ? » comportant 2 volets :

- Partie 1 - Diagnostic et enjeux
- Partie 2 – Schéma d'aménagement



## Schéma de secteur Saint Jean Vézénobres

Pilote AU : Clotilde WATIER

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

Le secteur des Saint Jean, situé sur la commune de Vézénobres, représente un potentiel de développement majeur pour Alès Agglomération. Avant de lancer une étude d'aménagement spécifique au secteur (faisabilité, programmation et bilan), la collectivité souhaite que l'A'U inscrive ce site dans un schéma de secteur faisant état d'une dynamique territoriale plus large, mettant en exergue son réel potentiel et les enjeux auxquels il se doit de répondre.

Cette approche sera complétée par des préconisations et orientations d'aménagements, à l'échelle du site, concernant les accessibilités, vocations et densités envisageables et conformes aux enjeux définis préalablement.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission a fait l'objet d'une présentation d'orientations urbaines replacées dans le contexte du Sud Alésien et d'une production de cartographies dont l'objet était de préciser les attentes de la collectivité quant au devenir de ce secteur.

## Mutualisation au sein des ZAE d'Alès Agglomération

Pilote AU :

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte/Objectifs :**

En 2017, l'agence a étudié le secteur des zones économiques de Bruèges et Croupillac sur la commune d'Alès. L'objectif fut de définir les capacités et les modalités de densification de ces zones. Cette démarche faisant état d'éléments de connaissance et d'aide à la décision se poursuit en 2018 avec la volonté d'impliquer plus fortement les acteurs privés et entrepreneurs avec cette fois pour objectif d'initier des dynamiques publiques ou public / privé pour densifier le tissu urbain, renforcer la mixité des fonctions (économie, habitat, commerces et loisirs), et déterminer les actions de mutualisation (tous thèmes, pour exemple : stationnement, déchets,...), les usages actuels ou à venir sur le site.

### **Compte rendu d'exécution :**

Cette mission a été supprimée du Programme Partenarial de Travail, suite au Conseil d'Administration de l'A'U du 27 juin 2018.

## Capacités résiduelles sur les communes SRU d'Alès Agglomération

Pilote AU : David RETOURNA

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### Contexte/Objectifs :

Au cours de la dernière période triennale, les communes de Rousson, Saint-Christol, Saint-Hilaire et Saint-Martin-de-Valgagues n'ont pas atteint leurs objectifs de production pour accéder à un taux de 20% de logements sociaux dans le parc de résidences principales et ont été déclarées « carencées ». La carence signifie une délégation du droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier. Des conventions de carence sont signées entre l'EPF et ces 4 communes pour faciliter et renforcer la production de logements sociaux.

A la demande d'Alès Agglomération, l'A'U va réaliser un travail d'analyse foncière sur ces quatre communes afin de définir une stratégie foncière qui pourra favoriser la production de ce type de logements.

### Compte rendu d'exécution :

Suite à une réunion de lancement, le 14 mai, réunissant Alès Agglomération et l'EPF, il a finalement été convenu que seules trois communes pouvaient faire l'objet d'une analyse, et ce dans un rythme conditionné par la conjoncture locale (lancement révision PLH, évolution réglementaire...).

Fin 2018, seule la commune de Rousson a fait l'objet d'une analyse complète.

A la demande du partenaire, les communes de Saint-Christol-lès-Alès et Saint-Hilaire-de-Brethmas n'ont pas été rencontrées pour faire un travail similaire. Ces communes pourraient être étudiées en 2019, notamment alimentées par l'observatoire du foncier, mis à jour.

## Politique de la Ville de Nîmes Métropole

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : CA Nîmes Métropole

### Contexte/Objectifs :

L'A'U accompagne la collectivité sur les volets suivants :

- Contrat de ville :

- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat de ville de Nîmes Métropole ;
- Veiller à la cohérence des démarches portées par Nîmes Métropole (projets de rénovation urbaine, contrat de ville, politiques de l'habitat et des mobilités, projet de territoire...);
- Alimenter les groupes de travail / ateliers thématiques et participer à l'animation de réunions aux côtés de Nîmes Métropole.

- Convention NPNRU :

- Veiller à la cohérence des démarches portées par Nîmes Métropole (projets de rénovation urbaine, contrat de ville, politiques de l'habitat et des mobilités, projet de territoire Nîmes Métropole 2030) ;
- Accompagner la mise en œuvre du protocole de préfiguration, de la convention NPNRU et des projets spécifiques (démolition, reconstruction ou réhabilitation de logements, aménagements urbains, interventions sur les équipements publics) ;
- Assister Nîmes Métropole dans l'élaboration, l'animation et la communication de la convention NPNRU ;
- Réaliser si besoin toute production nécessaire à la mission.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a participé aux instances de suivi et aux groupes de travail du NPNRU, principalement ceux destinés à la mise en œuvre du protocole de préfiguration et ceux destinés à l'élaboration de la convention.

L'agence a contribué à cette dernière par une production écrite et cartographique avec, notamment, la schématisation des orientations d'aménagement pour les trois quartiers concernés.

## Projets NPNRU de Nîmes

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

L'A'U accompagne les réflexions sur les quartiers nîmois "en difficulté" depuis le Grand Projet de Ville. Elle a réalisé les premières études ayant abouti à l'intégration du Chemin Bas d'Avignon et de Valdegour au Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) de Nîmes Métropole. Entre 2013 et 2016, une actualisation des études urbaines sur les quartiers concernés (Pissevin-Valdegour, Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville, Mas de Mingue) a conduit à leur intégration au Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) et a débouché sur une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre urbaine, dont un dialogue compétitif pour Pissevin-Valdegour s'est achevé en 2016. Cette même année, l'A'U a réalisé un diagnostic participatif des espaces extérieurs de Pissevin dans le cadre de « marches exploratoires ».

En 2017, l'A'U apportera son concours à la réalisation des études techniques et de maîtrise d'œuvre urbaine nécessaires à la bonne mise en œuvre des NPNRU et poursuivra la réalisation de diagnostics participatifs sur l'ensemble des quartiers concernés.

### Compte rendu d'exécution :

En parallèle au suivi des études de maîtrise d'œuvre urbaine sur les 3 quartiers nîmois concernés (participation aux instances de suivi et réunions de travail), l'A'U a assuré un accompagnement des maisons de projets en réalisant ou en participant à des démarches participatives :

- Au Chemin Bas d'Avignon-Clos d'Orville, l'A'U a animé une série d'ateliers participatifs dédiés à l'aménagement de l'espace public du "bassin" dans le secteur Eboué d'Ornano. Un travail d'évaluation financière du projet a été fait avec le concours des services techniques de la ville. La démarche a été présentée en début d'année 2019 à M. Burgoa, élu référent.
- Au Mas de Mingue, l'animation d'une démarche participative consacrée à l'aménagement des terrains libérés par la démolition de la barre A. d'Aubigné a été initialisée au 2<sup>ème</sup> semestre pour une réalisation au 1<sup>er</sup> semestre 2019.
- A Valdegour, la participation à la démarche de co-construction et d'aménagement des abords du CSCS S. Veil avec l'association Wako a été mise en suspens. Elle sera relancée au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

### Livrable :

Diaporama de présentation de la démarche participative pour l'aménagement du "bassin" du secteur Eboué-d'Ornano au Chemin Bas d'Avignon.

## **Zone tampon UNESCO : Diagnostic socio-démo et habitat**

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U réalisera un diagnostic visant à apporter un éclairage sur les caractéristiques démographiques, économiques et sociales, ainsi que leur évolution dans le temps et sur la population habitant le secteur de la zone tampon UNESCO, en y incluant un volet parc de logements. Cette mission poursuit et complète celle réalisée en 2017 sur le Site Patrimonial Remarquable.

### **Compte rendu d'exécution :**

Un comité technique a été organisé le 28 juin pour partager avec la Ville de Nîmes les premiers résultats de cette étude.

La publication sur l'analyse de la population et du parc de logements des quartiers de faubourg a été réalisée en décembre 2018 et restituée en réunion de travail technique le 10 décembre 2018.

### **Livrable :**

Publication « Quartiers de faubourg : Population et logements »

## Dynamique commerciale en centre-ville nîmois

Pilote AU : Aurélie THEDY

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

L'A'U est attendue pour la réalisation d'une étude sur la vacance et la dynamique commerciale au centre-ville de Nîmes avec pour objectif, une fois la réalisation d'un diagnostic faite, de participer à la définition de préconisations urbaines et réglementaires.

### Compte rendu d'exécution :

Une réunion d'initialisation en vue de définir les attendus de l'étude a été faite au mois de Juin.

Ont été réalisés :

- La caractérisation des évolutions de la vacance commerciale depuis 2013 :
  - o Recensement exhaustif de terrain par axe et comparaison avec la base de données 2013 du bureau d'études "Objectif Ville".
  - o Identification des axes ou segments de rues les plus touchés.
  - o Mise en exergue des principales évolutions.
- Des analyses multicritères pour objectiver le phénomène de vacance sur les axes identifiés :
  - o Les facteurs de fréquentation du centre-ville : dynamique démographique et résidentielle, présence de services publics et équipements, emplois.
  - o Approche des conditions d'exploitation (surface des locaux, valeur locative moyenne, fiscalité, prix du foncier et son évolution...).
  - o Environnement urbain : dégradation du bâti, qualité et confort des espaces publics.
- Des propositions :
  - o Identification des conditions préalables à la réussite d'un plan de redynamisation commerciale du cœur de ville (gouvernance, stratégie / projet global).
  - o Définition des axes d'intervention et des pistes d'actions pour répondre à l'enjeu de redynamisation commerciale.
  - o Proposition d'outils juridiques, financiers et techniques à mettre en place.

L'A'U a partagé les résultats et enseignements de l'étude avec les différents services concernés de la ville (commerce, urbanisme, circulation / voirie) en fin d'année.

La programmation d'un comité de pilotage est prévue début 2019.

### Livrable :

Power point « La vacance commerciale en centre-ville de Nîmes : Quels enjeux pour quels leviers d'action ? »

## Cœur de ville alésien : suivi socio-démo, habitat et commerces

Pilote AU : Aurélie THEDY

Partenaire chef de file : Ville d'Alès

### Contexte/Objectifs :

La commune d'Alès s'est engagée dans une démarche de revitalisation et requalification de son cœur de ville. L'A'U co-réaliserait, en appui des services de la collectivité, un diagnostic visant à apporter un éclairage sur les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la population habitant ce secteur en y incluant les volets parc de logements et commerces. L'objectif est d'établir un T0 de référence qui favorisera l'évaluation à moyen et long terme d'une politique d'aménagement.

### Compte rendu d'exécution :

Cette mission devait initialement débiter au second semestre 2018. Suite à des réunions de travail avec les différents services d'Alès Agglomération et d'Alès et la prise de connaissance mutuelle des informations à disposition, des analyses déjà effectuées et des orientations stratégiques et urbaines engagées, il est apparu inopportun de mener une telle mission. En accord avec le partenaire, cette mission n'a donc pas été réalisée et la mobilisation de l'agence s'est concentrée sur les autres missions du Programme Partenarial de Travail 2018, intéressant directement ce partenaire.



## Renouvellement urbain quartier Richelieu

Pilote AU : Arnaud ROLLET

Partenaire chef de file : Ville de Nîmes

### Contexte/Objectifs :

L'A'U participe depuis 2010 aux réflexions conduites sur le quartier Richelieu, faubourg patrimonial et trait d'union entre l'écusson de Nîmes et l'écoquartier Hoche-Université, mais aussi un des quartiers nîmois les plus vulnérables au regard des inondations, un des plus denses et des habitants parmi les plus précaires de la ville. Elle a notamment réalisé plusieurs diagnostics (urbain, foncier) et proposé les premières orientations d'aménagement. Elle a également co-animé des ateliers avec les milieux professionnels et les partenaires institutionnels sur l'avenir de Richelieu. Elle assure depuis 2013 une mission d'accompagnement de la ville pour la réalisation d'une étude préalable à la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention (OPAH-RU) et participe aux démarches « quartiers résilients » du Cerema.

En 2018, l'A'U poursuivra sa mission de suivi des démarches engagées sur l'OPAH-RU, la résilience urbaine (CEREMA) et la stratégie foncière (EPF) :

- Participation à l'ensemble des démarches / études concourant à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du quartier Richelieu.
- Dans le cadre du lancement de l'OPAH-RU : mise à jour de l'étude sur la vacance locative.
- Dans le cadre de la convention avec l'EPF : actualisation du référentiel foncier.
- Réalisation d'une synthèse des propositions de requalification en vue d'aboutir à une stratégie foncière.

### Compte rendu d'exécution :

En 2018, l'A'U a principalement travaillé sur l'actualisation du référentiel foncier du quartier, n'ayant pas ou peu été sollicitée sur l'accompagnement de l'OPAH-RU ou de la convention EPF. A noter que, sans sollicitation de la Ville, la mise à jour de l'étude sur la vacance locative (envisagée dans le cadre du lancement de l'OPAH-RU) n'a pas été réalisée.

Dans le cadre de la finalisation de cette actualisation, la stratégie d'intervention est encore à réinterroger en intégrant d'autres problématiques que le foncier.

## **OPAH RU multi-sites de Beaucaire Terre d'Argence**

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : CC Beaucaire Terre d'Argence

### **Contexte/Objectifs :**

L'A'U, à l'initiative de cette OPAH-RU multi sites, poursuivra sa mission d'accompagnement technique de Beaucaire Terre d'Argence.

La mission consistera à la participation aux comités techniques et de pilotage annuels de bilan et d'évaluation de l'opération programmée qui seront animés par le prestataire, en apportant des préconisations sur des pistes d'amélioration.

Elle pourra également consister dans l'assistance à la mise en place des actions complémentaires de l'OPAH-RU (ORI et accession "clé en main") à travers une contribution à la rédaction des cahiers des charges et du choix du prestataire.

### **Compte rendu d'exécution :**

Le travail d'accompagnement de Beaucaire Terre d'Argence s'est déroulé tout le long du premier semestre avec notamment un comité de pilotage de lancement de l'OPAH-RU le 1<sup>er</sup> juin 2018.

Au cours du second semestre, un comité technique de suivi a eu lieu le 12 octobre. L'A'U, membre des comités techniques et de suivi de l'OPAH-RU, s'attache notamment à favoriser la signature d'une convention entre l'EPF et la Communauté de communes concernant le volet foncier du dispositif.

Elle participera également aux réunions du lot 2 du marché public de l'OPAH qui concerne la mise en place d'un dispositif "accession clé en main". Cette mission d'accompagnement se poursuivra en 2019.

## **OPAH RU Anduze Alès Agglomération**

Pilote AU : Clément FELDIS

Partenaire chef de file : CA Alès Agglomération

### **Contexte/Objectifs :**

Le centre-ville d'Anduze est l'objet d'actions sur le parc privé dans le cadre du PLH 2014-2019 et du contrat de ville 2015-2020 d'Alès Agglomération. L'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU initiée en mars 2017 est aujourd'hui en phase dite de "tests de faisabilité".

En 2018, l'agence, partie prenante du projet depuis son origine :

- accompagnera techniquement Alès Agglomération dans le pilotage de l'étude pré-opérationnelle,
- participera à la rédaction du projet de convention d'OPAH, à la définition du marché de suivi/animation et au choix du prestataire retenu.

### **Compte rendu d'exécution :**

Le travail d'accompagnement, qui se poursuivra en 2019, d'Alès Agglomération s'est effectué essentiellement lors du premier semestre 2018 avec notamment un comité de pilotage de restitution de la phase 2 de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU.